

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

CHAMMAL

Extension du théâtre



DOSSIER
La France
dans l'Otan

PROTECTION RAPPROCHÉE

Parce que nous connaissons les risques du métier,

Unéo agit au quotidien pour garantir aux militaires et à leur famille une protection complète et spécifique : des garanties santé socle qui incluent, pour tous ses adhérents, des remboursements de soins, de la prévoyance, de l'assistance et des services ; des actions de prévention pour préserver leur capital santé ; de l'accompagnement social pour soutenir ceux qui en ont le plus besoin. Parce qu'entre militaires, nous nous protégeons les uns les autres.

La protection mutuelle qui nous rend fiers

SANTÉ • PRÉVENTION • ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

Mutuelle
Référéncée
Ministère
De la Défense

Unéo, la mutuelle
des forces armées

TERRE - MER - AIR - GENDARMERIE
DIRECTIONS & SERVICES



LA DÉFENSE DE VOTRE SANTÉ

Pour nous contacter : 0970 809 709 (appel non surtaxé) - www.groupe-uneo.fr

OPERATIONS

- 4 Chammal : extension du théâtre d'opérations au Levant
- 6 Barkhane : un an d'intervention
- 10 Sangaris : nouveaux effectifs, nouvelle mission

FOCUS REFORME

- 14 Le Service des essences
- 16 Source Solde

FOCUS TECHNOLOGIE

- 18 Vision nocturne toujours plus performante

FOCUS DEFENSE

- 20 Loi sur le renseignement
- 22 Université d'été de la Défense
- 24 Développement durable : la Défense en action
- 28 Chiffres clés de la Défense
- 30 Balard : entretien avec Jean-Paul Bodin, SGA
- 32 Plate-forme Écoute Défense
- 34 Le Caire, partenaire privilégié
- 36 Communication Défense

DOSSIER

- 40 La France, acteur clé de l'Otan

DETOURS

- 56 Culture. Les *warbirds*
- 60 Portrait. Jean-Christophe Notin
- 62 Histoire. La croix de guerre

DÉFENSE ET DÉTERMINATION

ÉDITORIAL



RÉMI CONNAN@D/COD

La couverture de ce numéro est à l'image de la politique de défense de la France : l'extension de l'opération Chammal du territoire irakien au territoire syrien reflète bien la détermination de la France à répondre aux attaques de l'organisation terroriste Daech d'où qu'elles viennent, y compris depuis ses bastions syriens, comme l'a rappelé aux parlementaires le ministre de la Défense,

Jean-Yves Le Drian.

C'est une même logique qui guide la détermination française dans ses différentes opérations, Barkhane au Sahel et Sentinelle sur le territoire national, contre une menace qui ne connaît plus de frontières, ce que l'opinion française semble avoir désormais intégré. Et c'est une même logique qui explique les efforts menés pour le renforcement et l'encadrement des moyens du renseignement pour comprendre et contrer les menaces multiformes – y compris la menace cyber, bien installée dans le paysage et qui a fait l'objet d'un colloque international ouvert par le ministre le 24 septembre. Le thème des menaces internationales est revenu à de nombreuses reprises au cours de l'Université d'été de la Défense à Strasbourg, où l'on a beaucoup parlé de coopération régionale avec les pays africains à propos du prochain Forum de Dakar, en complément des relations bilatérales en matière d'équipement, comme avec l'Égypte. Le dossier du mois est consacré à l'évolution du partenariat au sein de l'Otan, avec un témoignage bilan du général Paloméros, au moment où celui-ci transmet le commandement de la transformation à Norfolk au général Mercier, troisième Français à détenir ce poste de responsabilité majeur au sein de l'Alliance atlantique. Enfin, en avance de phase de la « COP21 », la conférence des Nations unies sur le changement climatique qui se tiendra à Paris du 30 novembre au 11 décembre prochain, la Défense apporte sa propre contribution au combat pour la préservation de l'environnement en organisant un colloque sur le développement durable le 14 octobre à l'École militaire (Paris).

Pierre Bayle, directeur de la Délégation à l'information et à la communication de la Défense



ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Pierre Bayle. **Chef du département rédactions** : lieutenant-colonel (air) Philippe Labourdette-Liaresq. **Rédactrice en chef** : Xave Gaspard Di Borgo. **Rédactrice en chef adjointe** : capitaine (terre) Flora Cantin (01 44 42 33 18). **Secrétaire générale de rédaction** : Sybille Prenel. **Secrétaires de rédaction** : Yves Le Guludec, Patrice Mayon (Key Graphic). **Graphiste** : Brigitte Dubois (Key Graphic). **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Carine Bobbera (48 07), Thibault Duclos (stagiaire), Paul Hessenbruch (55 05), Samantha Lille (47 27), lieutenant de vaisseau (marine) Sandra Lewinski (40 04), Domenico Morano (44 53), Marine Picat. **Prestations extérieures** : Jean-François Dubos (SHD). **Service photo** : Claire Lebertre (46 98), maréchal des logis-chef (terre) Rym Senoussi (48 40). **Service icono** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Jean-François Munier (09 88 68 61 80). **Photogravure** : Key Graphic. **Impression** : Groupe Maury Imprimeur. **Routage** : EDIACA. **Dépôt légal** : février 2003. DicoD – Case 33 – 1, place Joffre – 75700 Paris SP07. **N°ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Grégory Garcia : 01 44 42 53 79 / gregory.garcia@intradef.gouv.fr. **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56 / regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : ©EMA/Armée de l'Air.

Extension du théâtre d'opérations au Levant





© EMARMIÉE DE L'AIR

Les premiers jours de septembre ont été marqués par l'extension jusqu'à la Syrie de la zone d'opérations des forces armées françaises engagées au Levant. Le 8 septembre, une patrouille de Rafale a survolé des zones contrôlées par le groupe terroriste Daech, effectuant ainsi une première mission d'intelligence, de surveillance et de reconnaissance. Une seconde opération du même type a été réalisée le lendemain par un avion de patrouille maritime Atlantique 2 de la Marine nationale.

L'objectif de ces missions aériennes est d'acquérir du renseignement sur l'organisation Daech afin de renforcer la capacité d'appréciation autonome de la situation dans les zones survolées. Faisant suite à la déclaration du président de la République, François Hollande, le 14 septembre sur la nécessité de frappes aériennes des positions syriennes de Daech, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a annoncé qu'elles commencent à s'effectuer « dans les prochaines semaines, dès que nous aurons des cibles bien identifiées ».

Conduites en coordination avec la coalition et en complément de ses actions, ces missions s'inscrivent dans la continuité de celles menées depuis septembre 2014 dans le cadre de l'opération Chammal. Composée de 700 militaires, de 12 avions de chasse de l'armée de l'Air (6 Rafale, 3 Mirage 2000D et 3 Mirage 2000N), et d'un avion de patrouille maritime Atlantique 2, l'opération Chammal avait été lancée pour assurer un soutien aérien aux forces irakiennes dans la lutte contre le groupe terroriste Daech.

■
La rédaction



Un an d'intervention dans la bande sahélo-saharienne

PAR FLORA CANTIN - PHOTOS : JÉRÉMY LEMPIN/ECPAD/EMA

Le 1^{er} août 2014, la France lançait l'opération transfrontalière Barkhane pour lutter plus efficacement contre les groupes armés terroristes agissant au Sahel et dans le Sahara. S'appuyant sur sept emprises principales, les 3500 soldats français de la force ont depuis mené 400 missions, en coopération avec les armées du G5 Sahel, neutralisant des djihadistes, affaiblissant leurs structures et perturbant leurs flux logistiques.



Récupération des soldats du groupement de commandos parachutistes par deux hélicoptères de type NH90 après une mission de nuit dans la vallée de l'Amettâl.



Base avancée de Madama, dans le nord du Niger, mai 2015. Les commandants de compagnie et les chefs de section assistent au briefing de la mission Kounama 3. Cette opération bipartite avait pour objectif de contrôler les zones de passage des groupes armés terroristes dans le désert nigérien.

Depuis un an, les 3500 soldats de l'opération Barkhane combattent les groupes armés terroristes (GAT) à travers cinq pays de la bande sahélo-saharienne (BSS), aux côtés des armées nationales concernées. Ce qui représente, pour 2015, le déploiement le plus important en opération extérieure. Au cours de ces douze mois, plus de 400 opérations ou patrouilles ont été conduites au Mali, au Niger, au Burkina Faso, au Tchad et en Mauritanie, pays du G5 Sahel. Près de 125 terroristes ont été mis hors de combat. Pas moins de 20 tonnes de munitions ont été neutralisées et 3,5 tonnes de drogue ont été détruites. Barkhane a pris le relais de l'opération Serval qui, lancée au début de l'année 2013, a stoppé l'offensive djihadiste sur Bamako, la capitale malienne, et repoussé les GAT toujours plus au nord. Les forces françaises ont transféré la mission de stabilisation du Mali à son armée et aux soldats des 41 pays armant la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation du Mali (Minusma). Mais, la menace terroriste dépassant les

frontières maliennes, une nouvelle stratégie est mise en place le 1^{er} août 2014, en partenariat avec le G5 Sahel, pour contrecarrer l'activité des GAT dans la BSS et stabiliser la zone. L'opération Barkhane est lancée. Ses particularités ? La prise en compte du caractère transfrontalier de la menace terroriste qui nécessite une coordination et un partage des

Barkhane doit également permettre aux États partenaires d'acquérir la capacité d'assurer de manière autonome leur sécurité.

moyens militaires internationaux, ainsi qu'un soutien aux forces armées du G5. L'objectif de la force Barkhane et de ses partenaires – G5 Sahel et Minusma – est clair : endiguer les GAT et empêcher la reconstruction de nouveaux sanctuaires terroristes. Pour cela, les 3500 soldats français déployés sur un territoire aussi vaste que l'Europe s'appuient aujourd'hui sur sept emprises principales, trois points d'appui maritimes

(au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Cameroun), deux points d'appui aériens (au Tchad et au Mali), deux bases logistiques (au Niger et au Tchad) et deux pénétrantes logistiques. Pour mener ses missions, Barkhane est armée par deux groupements tactiques interarmes basés au Mali et au Tchad, des éléments des forces spéciales, un sous-groupement aéro-mobilité positionné au Mali et des détachements aériens mis en œuvre depuis le Niger et le Tchad.

Accompagner et appuyer les armées partenaires

Endiguer les groupes terroristes n'est pas l'unique mission des forces françaises dans la BSS. Elles doivent aussi permettre aux États partenaires d'acquiescer la capacité d'assurer de manière autonome leur sécurité. Au Mali, par exemple, quatre détachements de liaison et appui opérationnel sont actuellement déployés au sein de bases avancées appelées plates-formes désert relais. Ils accompagnent et conseillent les forces armées partenaires dans l'exécution de leurs missions, mais leur apportent aussi des appuis spécialisés : guidage aérien, lutte contre les engins explosifs improvisés, soutien santé... Barkhane accompagne également le développement de ses pays alliés à travers des projets d'infrastructure ou éducatifs, conditions nécessaires au retour à une paix durable.

Alors que le 1^{er} août marquait le premier anniversaire de l'opération, les missions terrestres et aériennes se poursuivaient dans toute la zone. Ce même jour, le général de division Jean-Pierre Palasset, aux commandes de Barkhane depuis un an, passait le flambeau au général de division Patrick Brethous, auparavant chef du Centre de planification et conduite des opérations. Si la situation sécuritaire dans la BSS reste complexe, l'action de la force Barkhane a permis de diminuer la capacité d'action des GAT, d'affaiblir leurs structures et de perturber leurs flux logistiques. Dernier exemple en date : début juillet, l'un des responsables opérationnels d'Aqmi a été neutralisé par les soldats français au cours d'une opération. ■

Morts en opération

Cette première année de l'opération Barkhane a été marquée par la mort de trois soldats français : l'adjudant Thomas Dupuy, du commando parachutiste de l'air n°10, l'agent technique en chef Samir Bajja, du Service des essences des armées, et le caporal Baptiste Truffaux, du 21^e régiment d'infanterie de marine.

En mars, après une dépose de nuit par hélicoptère dans la vallée de l'Amettaï, au Mali, ces commandos parachutistes de la 11^e brigade parachutiste saisissent du matériel et des munitions au cours d'une mission d'infiltration et de fouille sur objectif.





Nouveaux effectifs, nouvelle mission

La situation en Centrafrique s'est apaisée depuis plusieurs mois. Conformément à ce qu'avait annoncé le chef des armées en début d'année, les effectifs de la force Sangaris présents dans le pays depuis décembre 2013 ont été réduits. De 2000 soldats déployés au plus fort de la crise, ce sont aujourd'hui 900 hommes et femmes qui arment l'opération française. Ce désengagement a été rendu possible grâce à la montée en puissance de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine. Cette dernière, armée par 10800 Casques bleus, a été déclarée pleinement opérationnelle fin avril. Elle est aujourd'hui l'acteur principal de la sécurisation et de la reconstruction du pays. L'été a donc vu le dispositif français se

réarticuler sur Bangui et Sibut, carrefour stratégique situé à 130 kilomètres au nord de la capitale. La force Sangaris est aujourd'hui composée d'un poste de commandement interarmées de théâtre, d'un groupement tactique interarmes, d'unités d'appui et de soutien dont un sous-groupement aéromobile. Les soldats français interviennent désormais comme force de réaction rapide en appui de la mission onusienne. Ils sont en mesure d'intervenir n'importe où, sur très court préavis. « *Sangaris a atteint son but, conclut le commandant de la force, le général Pierre Gillet. Notre mission est accomplie, le niveau de sécurité est atteint. Évidemment nous restons vigilants, mais c'est maintenant aux autorités politiques de prendre la main.* » ■

Flora Cantin



05 et 11/09 MÉDITERRANÉE LE COMMANDANT BOUAN SAUVE 470 NAUFRAGÉS LORS DE DEUX MISSIONS AU SUD DE L'ITALIE



Le patrouilleur de haute mer *Commandant Bouan* de la Marine nationale, qui a intégré le 2 septembre le dispositif naval et aérien de l'opération Triton, a procédé le 5 septembre au sauvetage de 327 naufragés en détresse à 400 nautiques (740 km) au sud-est des côtes italiennes, à la demande du centre de commandement international de l'agence Frontex à Rome. En

coordination avec le centre de secours de Malte, l'équipage du *Commandant Bouan* a effectué son action de sauvetage dans des conditions de mer et matérielles contraignantes, à bord d'un navire de pêche saturé par un nombre important d'hommes, de femmes et d'enfants de nationalités iranienne, érythréenne, syrienne, somalienne, soudanaise, égyptienne et libyenne. Le navire, qui transportait entre autres 100 femmes et

32 enfants, était tombé en panne de carburant au sud-ouest de la Crète. Tous les naufragés ont été mis en sécurité à bord du patrouilleur de la Marine. Des soins ont été pratiqués sur une dizaine d'entre eux par le personnel du Service de santé des armées à bord et des vivres et de l'eau ont été mis à leur disposition. Ils ont été ensuite débarqués en Italie.

Le 11 septembre, le navire de la Marine est de nouveau intervenu. Il a permis cette fois de sauver 140 migrants en détresse à bord d'un vieux bateau de pêche à court de carburant. Les naufragés ont été pris en charge par l'équipe médicale et accueillis à bord du patrouilleur. Ils ont été ensuite débarqués à Pozzallo, en Sicile.

27/08 MALI DÉCÈS DU CAPORAL BAPTISTE TRUFFAUX

Le caporal Baptiste Truffaux, du 21^e régiment d'infanterie de marine de Fréjus, est mort victime du tir accidentel d'un autre soldat français. L'accident s'est produit dans l'enceinte du camp de la force Barkhane, à Gao, au Mali. Après avoir reçu les premiers soins sur place, il a immédiatement été transporté vers l'antenne chirurgicale de l'emprise militaire française de Gao. Il y est décédé des suites de ses blessures. Âgé de 23 ans, il a été décoré de la médaille de la défense nationale échelon or à titre posthume.

26/08-01/09 GROENLAND EXERCICE DE SAUVETAGE

Une opération inédite franco-danoise a été menée au Groenland. Un équipage de Falcon 50 Marine de la flottille 24F, basée à Lann-Bihoué, s'est déployé à Kangerlussuaq, accompagné d'un équipage de Challenger danois. L'exercice s'inscrit dans le cadre de l'intérêt que portent les forces armées françaises et européennes au Grand Nord. Sous l'effet de la fonte des glaces, le trafic maritime des routes arctiques s'intensifie pour relier les zones atlantique et pacifique. Le risque d'accident y est élevé. C'est pourquoi la France, avec les autres nations présentes sur zone, s'entraîne à des procédures de sauvetage.

26/08 SÉNÉGAL INSTRUCTION OPÉRATIONNELLE POUR LE GERMINAL



Lors de sa relâche opérationnelle à Dakar (Sénégal), l'équipage de la frégate de surveillance *Germinal* a réalisé une instruction opérationnelle au profit de la marine sénégalaise, qui a récemment inauguré dans

sa capitale de nouveaux ateliers de travaux pratiques destinés à la formation de ses militaires. L'équipage du *Germinal* – actuellement déployé dans le golfe de Guinée dans le cadre de la mission *Corymbe* – a

réalisé l'expertise des installations mécaniques et électriques et a cédé du matériel aux marins sénégalais afin d'améliorer la conduite des travaux pratiques. Il a de plus contribué à la formation des futurs électromécaniciens de sécurité sénégalais en leur proposant de s'entraîner avec la brigade de sécurité et la fraction de service du *Germinal*. Le navire a quitté les eaux sénégalaises le 29 août pour poursuivre sa mission plus au sud.

25/07 MALI
DU NOUVEAU POUR
LES AEROMEDEVAC
STRATÉGIQUES

Un soldat français blessé au Mali a été rapatrié avec le nouveau module d'évacuation « Lifeport ». L'ergonomie novatrice de ce module qui équipe actuellement deux Falcon 2000LX permet au personnel médical de travailler de manière confortable et sécurisée, même dans l'urgence et dans l'environnement restreint d'un avion lors des évacuations aéromédicales stratégiques. Un programme de rénovation des Falcon 900 comprendra l'adaptation au nouveau module. L'objectif est de pouvoir transporter deux patients sur un même vol.

19/08 IRAK PREMIER TIR D'UN ATLANTIQUE 2

Pour la première fois depuis son engagement dans l'opération Chammal, un avion de patrouille maritime Atlantique 2 (ATL2) a largué une bombe guidée laser GBU-12. Ce premier tir s'inscrit dans un large panel de missions aériennes ordonnées par le Centre interallié des opérations aériennes dans le cadre de l'opération Inherent Resolve, menée par différents pays de la coalition contre le groupe terroriste Daesh. Engagé au sein de l'opération Chammal depuis novembre 2014, l'ATL2 a réalisé



au cours des derniers mois de nombreuses missions d'intelligence, de reconnaissance et de surveillance, d'interdiction aérienne et de coordination

du vol des chasseurs. L'ATL2 avait déjà eu l'occasion de démontrer ses capacités de frappe dans le cadre de l'opération Serval au Mali.

28/08 TCHAD VISITE DU COMMANDANT EN CHEF DE LA FORCE
MULTINATIONALE MIXTE À LA CELLULE COORDINATION DE BARKHANE

Le général de division Brethous, commandant la force Barkhane, a reçu en visite officielle le commandant de la Force multinationale mixte (FMM), le major général nigérian Abbah, accompagné d'une délégation de l'état-major de la FMM. Cette dernière regroupe des forces de

sécurité du Tchad, du Niger, du Cameroun et du Nigéria dans le cadre de leur lutte commune contre la secte Boko Haram sévissant dans la région. La délégation s'est rendue à N'Djamena, à la Cellule de coordination et de liaison (CCL) de la force Barkhane qui vise à favoriser l'échange

de renseignements et d'informations entre les pays partenaires de la Commission du bassin du lac Tchad. Cette visite à la CCL souligne l'importance des liens unissant la force Barkhane à ses partenaires, et son soutien dans leur gestion des problématiques sécuritaires régionales.



20/08-7/09 NORVÈGE
EXERCICE ARCTIC
THUNDER 2015

Quatre Mirage 2000D de Nancy, quatre Mirage 2000N d'Istres et près de 200 aviateurs ont participé à l'exercice Arctic Thunder organisé sur la base aérienne de Banak, en Norvège. Cette campagne de tir air-sol « valorisée » a permis aux aviateurs français de s'exercer dans des conditions proches de celles rencontrées en déploiement lors d'une opération extérieure. Elle a ainsi apporté une véritable plus-value à l'entraînement tactique des équipages français.



Le Service des essences recentre ses activités

Élément essentiel du fonctionnement des forces, sur le territoire national comme sur les théâtres d'opérations, le Service des essences des armées s'adapte aux contraintes budgétaires en mutualisant et en externalisant une partie de ses missions. L'efficacité opérationnelle reste sa priorité.

En métropole ou au cœur du désert africain, le Service des essences des armées (SEA) doit pouvoir approvisionner les forces françaises. De la recherche de la ressource à l'avitaillement des véhicules et autres aéronefs, le service assure de bout en bout le soutien pétrolier des armées. Le SEA prend en charge la logistique, mais fournit également du conseil grâce à l'expertise établie dans son domaine. Garant de la qualité des produits qu'il achemine et délivre partout dans le monde, il est aussi l'interlocuteur privilégié de l'État en cas de crise majeure d'hydrocarbures en métropole.

Acteur incontournable

En effet, son activité interministérielle lui permet de connaître l'ensemble des stocks stratégiques de carburant dont disposent les administrations et en fait un acteur incontournable du paysage pétrolier. À l'international, le service français est reconnu et souvent sollicité pour son expertise et son savoir-faire. Présent au sein de l'Otan depuis une vingtaine d'années, il assure aussi bien le soutien pétrolier des forces déployées par l'Alliance que lorsque la France est engagée seule sur une zone de conflit. Son point fort : l'entrée en premier, à savoir la mise en place du dispositif pétrolier initial.

Le SEA, qui a déjà connu deux restructurations (1992-2008 et 2008-2014), a dû repenser et recentrer ses missions dans le cadre de la loi de programma-

tion militaire 2014-2019, actualisée en juillet dernier, et du projet de transformation des armées Cap 2020 qui en a découlé. Dans un cadre contraint de déflation d'effectifs, il doit optimiser le niveau du service rendu aux forces armées et plus généralement à l'État. Comme le souligne l'ingénieur en chef de 1^{re} classe (IC1) Jérôme Lafitte, chef de la division performance-synthèse de la direction centrale du SEA, « *cette transformation du service revient à chercher à répondre autrement aux attentes des bénéficiaires* ».

Le service a veillé à conserver l'effectif militaire socle lui permettant d'être projeté sur les théâtres auprès des

forces, et ainsi à remplir son contrat opérationnel. Un tiers de personnel civil pour deux tiers de personnel militaire, un équilibre juste qui convient à son fonctionnement. Avec 160 équivalents temps plein en moins à l'horizon 2019, il a fallu prioriser les actions. C'est pourquoi le service accentue le recours à la mutualisation et à l'externalisation de certaines de ses tâches.

Rationaliser en mutualisant

Le soutien des forces en opérations reste le fer de lance du service. Un maximum de ces hommes de l'ombre doit être projetable. Pour libérer ses effectifs, en plus de la militarisation des postes, le SEA rationalise son soutien pétrolier en métropole en mutualisant ses missions et en fermant certains de ses sites. Les échelons de proximité des établissements des essences (Epee) en sont le parfait exemple : les dépôts, jusqu'alors indépendants, vont être géographiquement regroupés afin de diminuer le coût du soutien, notamment dans le domaine du maintien en condition des infrastructures. Pour le moment en effectifs réduits, ces Epee vont peu à peu monter en puissance pour atteindre une dizaine de personnes chacun. « *Ce niveau de mutualisation permet de gérer un même nombre de missions avec un personnel réduit. Un même agent mettra ainsi ses compétences au service de plusieurs dépôts* », ajoute l'IC1 Jérôme Lafitte.

Le service, qui externalise déjà une partie du soutien pétrolier d'activités



R. CONNAN@ICOD

Le SEA possède des compétences reconnues pour soutenir les forces, notamment en opérations.



J.-J. CHATARD@DCOD

Avitaillement d'un chasseur français durant Baltic, mission opérationnelle de l'Otan au profit de l'armée lituanienne. Le Service des essences des armées est reconnu internationalement et souvent sollicité pour son expertise et son savoir-faire, notamment dans le cadre de l'Alliance atlantique.

non opérationnelles, comme le stockage et la gestion du fuel utilisé pour le chauffage, va confier un pan de la maintenance de ses véhicules à des entreprises privées. En partie seulement, puisque cela ne sera pratiqué que dans les zones touchées par la fermeture de sites sur lesquels se trouvaient des ateliers mécaniques. Mais les mécaniciens qui y travaillaient ne perdront pas leur savoir-faire, car « ces soldats du pétrole un peu particuliers, génies de la mécanique et de la débrouillardise, partent fréquemment en mission. Ils gardent ainsi leur expertise, ce qui est très important pour nous », détaille l'IC1 Lafitte.

La France, à l'instar d'autres pays, externalise également une partie de ses missions en opérations extérieures dans les zones dites « sécurisées ». Dans un premier temps, le Service des

essences des armées assure la boucle de transport entre l'aire de production et les zones d'action des forces, puis délègue petit à petit cette partie logistique en fonction de la non-dangerosité des régions traversées.

Gagner des effectifs sur l'arrière

Le SEA peut décider de remilitariser le transport suivant l'évolution des conflits dans la zone concernée. En effet, les fournisseurs n'ont pas vocation à aller ravitailler les forces au plus près du front. « Le but est de gagner des effectifs sur l'arrière pour être toujours au plus près de la première ligne », ajoute le commandant Antoine Ethevenot, adjoint de l'IC1 Lafitte. Ce dispositif a déjà fait ses preuves lors de l'opération Serval. Parallèlement à ces transformations importantes, le SEA devra mettre l'accent sur le recrutement. « La pyramide des

âges du service nous indique un départ massif au niveau du personnel civil, explique l'IC1 Lafitte. Il va nous falloir recruter pour ne pas descendre trop en dessous du point bas, prévu en 2019. » Cette mission supplémentaire retient une grande attention au sein du SEA. Ces personnels civils se retrouvent au sein des pôles experts logistiques où ils sont majoritaires. Par ailleurs, alors que les dépôts sont principalement armés par des militaires pouvant être projetés, le service a tenu à y conserver un noyau d'agents civils. En effet, ces derniers ne sont pas sujets aux mutations, ils possèdent donc une vision affinée et pérenne de l'ensemble des installations. Ces postes constituent donc une pierre importante dans l'édifice que tente de construire le SEA au travers de ces transformations. ■

Marine Picat



© P. BEN ANVAR

Entretien avec Caroline Gervais, ingénieure générale de l'armement

Source Solde, un projet sous haute surveillance

Caroline Gervais, directrice de programme du projet Source Solde, dresse aujourd'hui l'état d'avancement du développement du logiciel de gestion de solde appelé à succéder à Louvois.

Pour concevoir le système qui remplacera Louvois, le ministre de la Défense a choisi de confier le projet à la Direction générale de l'armement (DGA). Il est géré comme un programme d'armement, en équipe intégrée. Pourquoi est-ce efficace ?

Il s'agissait de faire appel à des techniques parfaitement maîtrisées par le ministère en matière de conduite de grands projets. La DGA possède un savoir-faire éprouvé (systèmes complexes, management des risques...). L'instruction qui régit les programmes d'armement fait une distinction nette entre les responsabilités des différents acteurs : le maître d'ouvrage, soit la direction des ressources humaines du ministère de la défense (DRH-MD) pour le projet Source Solde, le maître d'ouvrage délégué, soit la DGA et le maître d'œuvre, qui est la société Sopra Steria. Ici, la DRH-MD est responsable de la définition du besoin, de la coordination des états-majors, de la préparation du déploiement et de la conduite des expérimentations, dernières étapes avant

le passage définitif à Source Solde. La DGA est responsable de l'élaboration de la réponse au besoin, de la garantie du respect des coûts, des délais et de la performance du système. Mais également de la contractualisation, du suivi d'exécution et de l'acceptation des prestations ainsi que de l'accompagnement de l'expérimentation. Quant au maître d'œuvre, la société Sopra Steria, il a une obligation de résultat sur la réalisation du système en respectant les coûts, les délais et les exigences figurant au marché.

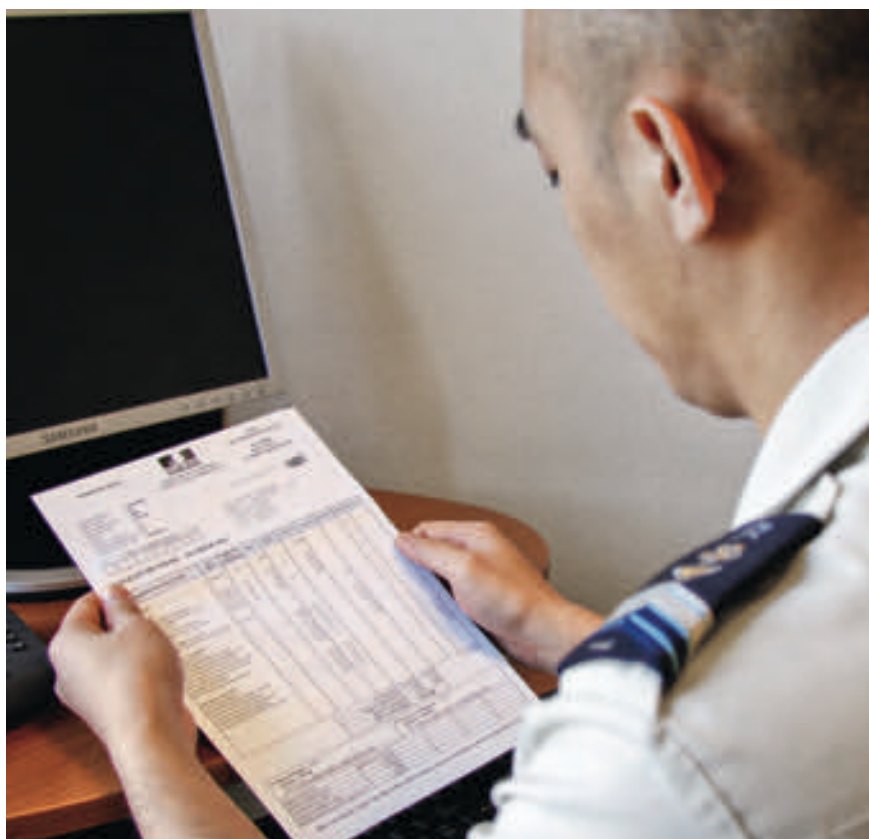
Où en est le projet cinq mois après la notification du contrat à la société Sopra Stéria ?

Nous terminons en ce moment la conception de Source Solde. Au cours de cette phase, le rôle de l'équipe de programme est de clarifier dans le moindre détail les spécifications techniques auprès de l'industriel, de manière à ce que ce dernier n'ait aucun doute pour paramétrer et coder le système d'information. Il s'agit d'une étape menée en coopération

avec toutes les armées, directions et services concernés. Près de cent cinquante ateliers ont eu lieu pour décrire précisément et de manière exhaustive les éléments de rémunération, les indemnités, les conditions d'ouverture de droits à primes, les retenues, cotisations et contributions, et toutes les déclarations aux organismes sociaux et fiscaux. Nous fixons également la façon de présenter les informations et les tâches à accomplir par les gestionnaires. Enfin nous déterminons les informations auxquelles les militaires auront accès sur l'intranet Défense, de façon sécurisée, comme le bulletin mensuel de solde ou les informations personnelles ayant un impact sur la rémunération, par exemple la composition familiale.

Quelles sont les prochaines étapes ?

À l'issue de cette phase de conception, l'industriel réalisera le logiciel, le testera et l'installera début 2016 sur les serveurs du ministère de la Défense. Commencera ensuite une série de tests qui s'achèvera début 2017. Ils concernent



R. CONNAN@DICOD

non seulement Source Solde en lui-même, mais aussi les interactions du logiciel avec son environnement. Le système sera relié à dix-huit autres systèmes d'information : l'ensemble doit être et rester cohérent. Une fois la qualification du logiciel prononcée, des soldes « à blanc » seront effectuées pour s'assurer de la justesse des calculs. Elles seront suivies par des soldes « en double », qui sont une sorte de répétition générale du fonctionnement réel. Le but de toutes ces vérifications est de garantir le bon fonctionnement de Source Solde pour calculer une solde juste et à temps pour tous les militaires.

Qu'est-ce qui a motivé le choix de la société Sopra Steria ?

Le choix s'est effectué à l'issue d'un dialogue compétitif d'une année. Les candidats ont bénéficié de la plus grande transparence puisque le règlement annexé au dossier de consultation des

entreprises indiquait toutes les règles de notation : chacun savait ce qui était requis pour être bien noté. L'équipe de programme a procédé à une évaluation et à un classement selon les critères figurants au règlement de consultation : le critère technique, le prix et le délai. L'offre de Sopra Steria apportait les meilleures garanties de parvenir au résultat recherché, dans les meilleures conditions.

Combien de personnes travaillent sur le projet ?

L'équipe intégrée compte douze personnes pour la DGA (des spécialistes en conduite de projets) et vingt-cinq personnes pour la DRH-MD (des spécialistes du métier de la solde). En tant que directrice de programme, je dirige ce groupe avec un officier de programme de la DRH-MD. Ce copilotage permet d'assurer la bonne prise en compte des besoins des différentes parties. Côté industriel, près de cinquante

La phase de tests, qui s'achèvera début 2017, permettra de vérifier la conformité du logiciel aux exigences de l'administration.

personnes de la société Sopra Steria œuvrent à l'élaboration du système.

Quel est le calendrier pour les armées ?

En 2017, nous procéderons à la mise en service opérationnel de Source Solde pour la Marine. 2018 verra la mise en service opérationnel pour l'armée de Terre, puis 2019 sera consacrée au Service de santé des armées et à l'armée de l'Air.

Dans quelles conditions la Marine va-t-elle s'assurer du succès de cette étape déterminante du programme ?

La Marine sera étroitement associée au développement et au suivi du projet. Elle mettra en place un renfort en personnel à tous les niveaux du programme : il faudra à la fois assurer la solde avec Louvois et assurer les tests du nouveau système. Enfin, au vu des retours sur la période de tests, la décision formelle de bascule en production sous Source Solde sera prise en fonction des recommandations de la Marine.

Quel est le coût de Source Solde ?

Le montant maximum du marché notifié à Sopra Steria pour une durée de dix ans est de 128 millions d'euros. Ce prix comprend la réalisation de Source Solde : l'achat des licences d'exploitation des progiciels, le travail de développement et de paramétrage, ainsi que tous les tests et la conduite du changement sans oublier la formation des utilisateurs au nouvel outil. Il englobe aussi la mise en service et les maintenances corrective (concernant les problèmes urgents) et évolutive (modifications résultant des changements de la réglementation) du système jusqu'en 2025. ■

Propos recueillis par Xave Gaspard

Vision nocturne toujours plus performante

La Direction générale de l'armement développe différentes technologies qui permettent aux militaires d'opérer efficacement dans des situations de faible luminosité. Elle investit également dans des recherches sur des parties encore peu explorées du spectre lumineux invisible pour l'œil humain.

Voir aussi bien dans une nuit noire qu'en plein jour... L'intérêt de la vision nocturne pour les militaires est réel, que ce soit pour les pilotes d'hélicoptères, afin qu'ils appréhendent leur environnement et les obstacles naturels, ou pour les fantassins, qui doivent observer sans être vus. Au fil des années, les technologies et la qualité des images se sont améliorées. Actuellement, il existe deux types de techniques utilisées pour la vision nocturne : les systèmes dits passifs et ceux dits actifs.

Amplifier la lumière résiduelle

Les premiers se contentent d'observer l'environnement en utilisant la réflexion du rayonnement ambiant ou les signatures thermiques des sources. Un des systèmes passifs les plus utilisés est l'intensificateur de lumière. Ce dispositif amplifie les sources de lumière résiduelle, comme les rayonnements diffus

des villes, la lune, les étoiles... « *Les photons sont détectés pour être transformés en électrons via une photocathode. Ils sont ensuite amplifiés pour être projetés sur des mini-écrans au phosphore afin de fournir une image visible en vert ou blanc et interprétable par un opérateur* », explique Vincent Bouedec, ingénieur responsable du métier optronique à la Direction générale de l'armement (DGA). Les équipements qui en découlent sont typiquement des lunettes de visée, des périscopes ou des jumelles de vision nocturne (JVN). Celles-ci se placent devant les yeux des fantassins, conducteurs de véhicule, ou encore pilotes d'aéronef. Ces dispositifs sont très performants et permettent de voir quasiment dans une nuit noire. Les principaux inconvénients des JVN restent leur poids et leur consommation. Souvent fixées sur les casques des combattants, elles ont un poids qui les rend inconfortables au bout

d'un certain temps. « *Nous travaillons actuellement pour améliorer ces deux aspects. Nous cherchons également à numériser le signal sans perte de définition dans la résolution de l'image* », précise Vincent Bouedec.

Autre technologie passive utilisée par les armées : l'imagerie thermique. Celle-ci exploite le rayonnement naturel infrarouge (dégagé par la chaleur) des corps et des objets, qui varie en fonction de leur température. Cette technologie concerne des équipements comme les jumelles Sophie chez Thales ou JIM chez Sagem. Jumelles multifonction, elles équipent les forces de l'armée de Terre et sont utilisées pour des missions de surveillance, de reconnaissance et de localisation de cibles. Des caméras thermiques peuvent aussi être intégrées dans des drones, des pods aéroportés, ou encore dans les viseurs des véhicules terrestres. « *L'inconvénient de ces détecteurs*

Dorénavant, la nuit, tous les chats ne seront plus gris

La société Photonis vient de mettre au point une caméra couleur nommée Kameleon offrant de filmer avec un très bas niveau de lumière grâce à un nouveau capteur. Cet appareil permet de voir en couleur dans une obscurité quasi totale. Développée à travers Rapid, le dispositif d'aide aux innovations à caractère dual de la Direction générale de l'armement, Kameleon présente un intérêt technologique manifeste pour de nombreuses applications telles que la

surveillance urbaine, l'aide à la conduite de véhicules blindés de nuit, l'intégration dans le casque des pilotes d'hélicoptères ou encore l'extension de l'utilisation des drones de surveillance la nuit... Le 2 juin, cette innovation a été récompensée par l'Association de l'armement terrestre avec le prix « ingénieur général Chanson », qui a été remis à la société Photonis par le chef d'état-major de l'armée de Terre, le général d'armée Jean-Pierre Bossier.



Des soldats du 1^{er} régiment d'infanterie sont équipés de lunettes de vision nocturne Lucie.

© ARMÉE DE TERRE

thermiques est qu'ils doivent être refroidis à basse température, car, sinon, ils renvoient essentiellement leurs propres émissions », souligne Vincent Bouedec. Ces dernières années, une autre technique a été investiguée : le détecteur bolométrique. « Ce système regarde dans les grandes longueurs d'ondes thermiques, poursuit l'ingénieur. Il a l'avantage de ne pas nécessiter de refroidisseur. Mais il est moins sensible que les détecteurs thermiques classiques. » Ce détecteur est utilisé dans des lunettes de tir, jumelles et caméras thermiques basses performances, capteurs abandonnés et aide au pilotage.

Appréhender les volumes

Les systèmes actifs utilisent un éclairage spécifique pour solliciter une réponse de l'environnement. Le système le plus simple consiste à émettre un rayonnement laser et à mesurer le temps de parcours des photons rétro-diffusés par la cible. « Contrairement aux systèmes d'imagerie 2D comme les caméras ou les jumelles, cette technique permet d'obtenir des informations sur la distance des cibles et

donne donc accès à une information en 3D. En balayant géométriquement la ligne de visée sur un champ optique, on peut recomposer une information volumique sur un champ balayé », explique Philippe Adam, responsable du domaine scientifique photonique à la mission Recherche et Innovation scientifique de la DGA. Cette technique permet non seulement de voir dans l'obscurité, mais aussi d'obtenir des données sur des scènes à visibilité réduite, par exemple par temps de brouillard. « Dans les versions les plus avancées (plans focaux 3D), l'acquisition des images peut se faire à l'aide d'une matrice de détecteurs. La capture sur chaque pixel étant alors simultanée, on peut envisager d'utiliser ces techniques sur des porteurs mobiles, par exemple des drones. »

En parallèle, la DGA soutient des recherches sur deux autres bandes spectrales potentiellement utilisables : la bande térahertz et l'ultraviolet. La bande térahertz se situe au-dessus de l'infrarouge tandis que l'ultraviolet, également invisible à l'œil nu, se trouve de l'autre côté du spectre lumineux. « Ces

deux bandes peuvent représenter des avantages pour l'identification de certaines cibles », commente Philippe Adam. Les connaissances actuelles dans ces domaines sont très restreintes et se situent encore au niveau de la recherche purement scientifique. « L'information visible telle qu'on l'a utilisée jusqu'à présent est simple : on distingue la forme des véhicules, des humains... Dans l'ultraviolet et le térahertz, l'allure d'un véhicule ou d'un homme n'est pas aussi évidente visuellement. Il faut l'interpréter. » C'est pourquoi il est nécessaire de prendre en compte tous les éléments de la chaîne, de la source jusqu'au système de traitement de l'information. « C'est ce qu'on appelle la coconception. Les futurs systèmes devront intégrer ce concept en fonction des missions opérationnelles envisagées », conclut Philippe Adam.

La recherche scientifique se poursuit. D'autres bandes spectrales sont encore à explorer. Et il se peut que dans quelques années, grâce à une simple paire de lunettes, nous puissions voir aussi bien de nuit que de jour... ■

Carine Bobbera

Loi sur le renseignement

Nécessaires évolutions

La nouvelle loi relative au renseignement a été promulguée le 24 juillet dernier. Elle tient compte de l'essor des technologies de communication, sécurise juridiquement l'activité des agents de renseignement et protège les libertés et la vie privée des citoyens français dans le champ des activités concernées.

Il est des naissances plus difficiles que d'autres. D'abord présenté aux députés en mai dernier, puis aux sénateurs en juin, le projet de nouvelle loi sur le renseignement s'est retrouvé, après de longs débats, sur le bureau du Conseil constitutionnel le 25 juin. Un mois plus tard, une nouvelle loi sur le renseignement – loi n°2015-912 – était promulguée par le président de la République. Mais avant tout, à quoi servent les services de renseignement ? La loi indique « *qu'ils ont pour mission, en France et à l'étranger, la recherche, la collecte, l'exploitation et la mise à disposition du gouvernement des renseignements relatifs aux enjeux géopolitiques et stratégiques, ainsi qu'aux menaces et aux risques susceptibles d'affecter la vie de la Nation. Ils contribuent à la connaissance et à l'anticipation de ces enjeux ainsi qu'à la prévention et à l'entrave de ces risques et menaces* ». Cette nouvelle loi a donc été établie en réponse aux principales menaces susceptibles de toucher les Français et les intérêts français, sur le territoire national comme à l'étranger : terrorisme, espionnage, pillage industriel, criminalité organisée, prolifération des armes de destruction massive... Au sein du ministère de la Défense, trois services sont spécialisés dans le renseignement : la Direction générale de la sécurité extérieure (DGSE), la Direction du renseignement militaire (DRM) et la Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD). Chacun de ces services travaille étroitement avec la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI) du ministère de l'Intérieur, la Direction nationale du renseignement et des enquêtes douanières (DNRED) ou encore le Traitement du renseignement et action contre les circuits financiers clandestins (Tracfin) du ministère de l'Économie et des Finances. Avant la promulgation de la loi sur le renseignement, le 24 juillet, la France



Les agents des différentes entités du renseignement peuvent désormais mettre

était l'une des dernières démocraties occidentales à ne pas disposer de cadre légal pour les activités de ces services. Désormais, la loi « officialise l'existence des six services spécialisés tout en précisant leurs missions et les finalités pour lesquelles ils peuvent mettre en œuvre les techniques de renseignement. Parmi ces finalités sont inscrites l'indépendance nationale, l'intégrité du territoire et la défense nationale ou encore la prévention du terrorisme », explique le général de corps d'armée (GCA) Christophe Gomart, directeur du renseignement militaire.

Prise en compte des progrès technologiques

La dernière loi sur le renseignement, promulguée le 10 juillet 1991, « avait été élaborée au temps où n'existait que le téléphone fixe », remarque Bernard Bajolet, directeur général de la sécurité extérieure. En vingt-quatre ans, les menaces ont évolué et se sont multipliées. L'utilisation d'Internet et des téléphones portables s'est largement développée. Le nombre d'informations à traiter a explosé. Pour le général Christophe Gomart, « cette loi, orientée renseignement

technique, donne désormais un cadre solide aux services dans le domaine des interceptions puisqu'elle prend en compte les évolutions technologiques des moyens de communication ». Face à des adversaires maîtrisant toujours davantage les nouvelles technologies de l'information, la loi « va nous permettre de mettre en œuvre de nouvelles capacités techniques et de gagner en performance en matière de renseignement », se félicite le GCA Jean-François Hogard, directeur de la DPSD. En parallèle, la DGSE, unique service à recueillir le renseignement clandestin à l'étranger, « va voir ses budgets et ses effectifs augmenter. Au cours des cinq prochaines années, elle recrutera un peu plus de 600 collaborateurs », précise Bernard Bajolet.

Instance de contrôle et d'évaluation des actions

Véritable révolution culturelle pour la France, la loi introduit une nouvelle notion, celle de politique publique de renseignement. Ainsi, tout en préservant le secret, davantage d'informations seront données aux parlementaires et au public. Toute demande de renseignement, sauf cas spécifiques urgents, émanant des services, sera relayée par le ministre de tutelle, soit le ministre de la Défense pour la DGSE, la DRM et la DPSD, auprès de la Commission nationale de contrôle des techniques de renseignement. Cette nouvelle autorité de contrôle, composée de membres du Conseil d'État, de magistrats, d'un spécialiste des communications électroniques, de députés et de parlementaires, aura un rôle consultatif, le Premier ministre gardant le pouvoir décisionnel. Les modalités du contrôle et d'évaluation des actions sont plus précises. « Cette clarification donne une sécurité juridique à nos agents qui pouvaient être confrontés en la matière à une sorte de zone grise », indique le DPSD. « Les libertés et la vie privée de nos concitoyens seront rigoureusement protégées dans le champ des activités de renseignement », explique le DGSE.

La loi sur le renseignement ne change pas les missions des services de renseignement du ministère de la Défense mais plutôt leurs habitudes de travail. « Nous serons indubitablement confrontés à une plus grande complexité d'utilisation de nos capacités, qui seront soumises à davantage de conditions et de nouvelles modalités d'autorisation pour le recours à certaines techniques qui n'en nécessitaient pas jusque-là. C'est le prix de la démocratie », conclut le directeur général de la sécurité extérieure. Si la loi a été promulguée cet été, le Conseil constitutionnel a censuré trois dispositions dont une relative aux mesures de surveillance internationale. Selon le Conseil, le législateur doit préciser certaines règles, notamment sur les conditions d'exploitation, de conservation et de destruction des renseignements collectés. Sur ce thème, une proposition de loi a donc été déposée par les députés Patricia Adam et Philippe Nauche et sera discutée au Parlement dans le courant de l'automne.



© H. PIRAUD

en œuvre de nouvelles capacités techniques et gagner en performance.

Flora Cantin



Université d'été

Renseigner pour agir

La montée en puissance du renseignement a particulièrement suscité intérêt et débat chez les quelque 400 participants de l'Université d'été de la Défense, mi-septembre à Strasbourg. La collecte et le partage de l'information sont apparus plus que jamais vitaux pour les opérations extérieures et la sûreté du territoire.

Les Universités d'été de la Défense 2015 intitulées, « Savoir, pouvoir, agir », se sont déroulées les 14 et 15 septembre dans la capitale alsacienne. Placé sous le signe du renseignement et du soutien opérationnel, cet événement, présidé par Patricia Adam, députée du Finistère et présidente de la commission de la Défense nationale et des Forces armées, et par Jean-Pierre Raffarin, sénateur de la Vienne et président de la commission des Affaires étrangères, de la Défense et des Forces armées, a rassemblé près de 400 décideurs français, européens et africains, politiques et militaires, acteurs clés de l'administration et du secteur industriel. Avec comme partenaire de Défense l'État-Major des armées, cette 13^e édition a souhaité, en incluant des directions, des services

et des organismes de recherche, mettre en avant les fonctions interarmées indispensables à la conduite des opérations. Ce rendez-vous annuel avait pour ambition de stimuler la réflexion sur la défense de demain et d'échanger sur des sujets comme la défense de l'Europe, les conséquences géopolitiques du changement climatique ou le terrorisme en Afrique. L'actualité de la Défense a également conduit les participants à nourrir une réflexion de fond autour de la doctrine d'emploi des forces, plus particulièrement sur le territoire national. Le général d'armée Pierre de Villiers, chef d'État-Major des armées (Cema), a mis en lumière la contribution essentielle des services de soutien et de renseignement, deux des priorités de la loi de programmation militaire. Alors que la France est confrontée, jusque sur son territoire, à des menaces sans



PHOTOS : R. SENOUSSE@DICOD



À gauche : Jean-Yves Le Drian durant son allocution. Ci-contre : débat consacré au renseignement. De gauche à droite : Jean Rannou (ancien chef d'état-major de l'armée de l'Air), Bernard Bajolet (directeur de la DGSE), Jean-Pierre Raffarin (sénateur), Patricia Adam (députée), Didier Le Bret (coordonnateur national du renseignement), et le général Christophe Gomar (directeur de la DRM). Ci-dessus : le Cema Pierre de Villiers et Cheikh Tidiane Gadio, président de l'Institut panafricain de stratégie.

précédent, le renforcement du renseignement a été durant ces deux jours au cœur des débats. « *Face à un monde en pleine mutation, a souligné le Cema, il s'agit de conserver une indispensable capacité autonome d'appréciation de situation au niveau stratégique et tactique, c'est la vocation de notre Direction du renseignement militaire, de nos capteurs de renseignement, de nos satellites et de nos capacités de cyberdéfense.* »

Centraliser et faire circuler l'information

Partant du constat que le volume d'informations traitées a été multiplié par dix en quelques années, les participants ont fait porter leurs premiers échanges sur les problématiques de recoupement de l'information et de stockage du renseignement. Le général de corps d'armée Christophe Gomar, directeur du renseignement militaire, a identifié trois domaines pour lesquels des efforts doivent être réalisés : « *Il faut poursuivre la centralisation du renseignement, car c'est la synthèse de cette masse d'informations qui éclaire in fine nos décideurs militaires et politiques. Il faut faire circuler l'information le plus efficacement possible, et notamment vers les bons destinataires. Enfin, il faut renforcer la coopération interservice, car c'est la clé face à la menace terroriste, qui n'a pas de frontière.* »

Observant la montée en puissance des réseaux sociaux et l'accroissement continu du flux d'informations, les intervenants ont débattu sur la nécessité d'obtenir un renseignement fiable et pertinent dans des délais très contraints. « *Hier précurseur de l'action, le renseignement, aujourd'hui, l'accompagne, explique Patricia Adam. Il est devenu global et s'applique à tous les domaines alors qu'il était avant tout militaire il y a encore quelques décennies. C'est pourquoi il était de la responsabilité politique, lors de la réactualisation de la loi*

de programmation militaire de garantir la protection des libertés publiques de nos concitoyens. »

La Direction du renseignement militaire a également présenté aux parlementaires ses missions et ses dispositifs de recueil de renseignements électromagnétique, humain, image et cybernétique lors de démonstrations statiques et dynamiques au Centre de formation interarmées au renseignement, situé à Strasbourg. Les échanges sur ce thème ont été d'autant plus importants qu'ils ont eu lieu alors même que le continuum entre sécurité intérieure et sécurité extérieure n'a jamais été aussi fort, notamment avec l'opération Sentinelle. Au-delà du thème du renseignement, les forums et les ateliers ont été l'occasion, pour les participants, de comprendre les défis logistiques auxquels le Service des essences, le Service de santé et le Service du commissariat des armées ont été confrontés à la suite des attentats des 7 et 9 janvier avec la mobilisation de 10000 soldats en moins de 15 jours. Le Cema a rappelé durant cette visite que « *les services de soutien possèdent des compétences et des savoir-faire uniques. Ils sont le ciment de l'autonomie stratégique de la France, ils conditionnent la préparation des opérations, les rendent possible et permettent leurs succès.* »

Durant deux jours, les acteurs majeurs de la Défense française, européenne et africaine ont eu la volonté d'échanger leurs points de vue et de réfléchir à des solutions toujours mieux adaptées aux crises, aux besoins des militaires et des forces de sécurité. « *La force de cette université, a conclu le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, c'est de nous faire mesurer combien nous formons une même communauté. [...] Nous sommes confrontés aux mêmes enjeux au quotidien, et ce temps de rencontre nous prépare à mieux affronter les échéances qui attendent notre Défense.* » ■

Sandra Lewinski

Développement durable

La Défense en action

En amont de la conférence sur le climat COP21 qui aura lieu en décembre, le ministère de la Défense organise une rencontre à Paris, le 14 octobre, sur le thème « Climat et défense : quels enjeux ? ». De nombreuses initiatives font de la Défense un acteur du respect de l'environnement. Panorama de réalisations concrètes.

DGA

Écoconcevoir les matériels de demain

Depuis 2007, la Direction générale de l'armement (DGA) a mis en place une démarche d'écoconception qui s'applique à l'ensemble du cycle de vie des équipements de défense, depuis la production jusqu'au démantèlement. Structurée autour de trois axes prioritaires – les substances dangereuses, les déchets et l'énergie –, cette démarche constitue aussi une opportunité pour innover dans un contexte réglementaire toujours plus contraignant.

Avec le Règlement européen sur l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques (Reach) et les premières interdictions de substances entrées en vigueur en 2014, la thématique des substances dangereuses pour la santé et l'environnement est fortement d'actualité. Le nombre de substances visées par Reach augmente chaque année, provoquant l'obsolescence de technologies essentielles à la base industrielle et technologique de défense (BITD). Pour les armements actuels, la DGA applique de manière stricte la réglementation européenne en vigueur et s'assure qu'elle est respectée durant toutes les étapes de production. Mais son engagement va plus loin. Concevant dès aujourd'hui les matériels qui équiperont les armées pour les prochaines décennies, la direction a adopté une vision à long terme dépassant la stricte conformité réglementaire immédiate afin d'anticiper les futures interdictions.

C'est donc une véritable démarche de maîtrise des risques qui est conduite, depuis l'identification des substances et de leurs usages, jusqu'à la recherche de technologies et

matériaux alternatifs, pour accompagner la BITD dans ce virage technique et réglementaire.

Les fréquences multimissions Fremm sont un exemple de transformation réussie d'une contrainte réglementaire en innovation.



P. GUJOT@MARINE NATIONALE

MARINE

En accord avec la nature

Le programme Fremm intègre les considérations environnementales telles que la gestion des déchets, la réduction de la consommation d'énergie ou le recyclage des équipements en fin de vie.

Parce qu'elle se déploie, par essence, dans des espaces naturels, la Marine nationale est un acteur clef de l'environnement et de sa protection. Navires modernes « zéro rejet » comme les bâtiments de projection et de commandement laissant préfigurer la Marine de demain ; système de filtrage des eaux polluées dans les bassins d'entretien des navires, broyeur-compacteur destiné au plastique, au papier et au carton ; optimisation des trajectoires des avions et des horaires des vols afin de limiter l'impact sur les populations voisines ; utilisation d'une peinture à base de silicone pour les frégates de type Lafayette... La Marine nationale agit au quotidien pour préserver l'environnement. Autre exemple, le démantèlement des navires. Depuis 2005, la Marine n'immerge plus ses vieilles coques, inventoriant pour tous ses bâtiments les matières potentiellement dangereuses.

À terre, elle développe également de nombreuses actions en matière de protection de l'environnement, notamment les « contrats de baie » ou les opérations « rade propre » à Toulon, Brest et Cherbourg.

Par des partenariats ainsi que des actions de recherche ou de formation, la Marine participe au développement des énergies marines renouvelables, à la conception du navire propre ou du port du futur, qui devra s'intégrer durablement dans son environnement. ■■■





AIR

Une seconde vie au soleil

Autrefois gardienne des Jaguar de la 11^e escadre de chasse, la base aérienne 136 de Toul abrite désormais l'un des plus grands sites photovoltaïques d'Europe. Le chantier de réhabilitation, qui a débuté en juin 2011, est colossal : près de 300 édifices sont à l'abandon, la plupart contenant de l'amiante. EDF Énergies Nouvelles se charge de dépolluer, désamianter et démanteler les bâtiments : les collectivités locales bénéficiant quant à elles d'importantes rentrées fiscales.

Lors des pics d'activité, près de 850 employés sont mobilisés. Au total, 280 édifices sont déconstruits. Quelques éléments de l'ancienne BA 136 comme les taxiways, l'ancien poste de commandement et des hangarettes ont été conservés, évoquant le passé aéronautique du site.

La mise en service du parc solaire de la BA 136 est prononcée en novembre 2012 pour une durée d'exploitation de plus de vingt ans. Avec une puissance de 115 mégawatts-crêtes, elle couvre chaque année les besoins énergétiques d'environ 55 000 habitants, en respectant l'environnement. En outre, cette reconversion s'inscrit dans une démarche environnementale innovante. Des îlots boisés ont été conservés et 7 hectares replantés, afin de créer des corridors biologiques pour la faune sauvage. Au total, 30 % des 522 hectares du site sont protégés de toute activité pour préserver des zones environnementales sensibles. Des colonies de chauves-souris, un élevage ovin et des plantes mellifères ont aujourd'hui élu résidence sur le site.



F. DONCOURT@EDF-EN

Un million et demi de panneaux photovoltaïques du parc solaire de la BA 136 recouvrent 120 des 522 hectares de l'ancienne base aérienne.

SGA

L'infrastructure passe au vert

L'énergie sous toutes ses formes conditionne un peu plus chaque année le fonctionnement de l'ensemble du ministère et la réalisation des activités opérationnelles.

Dans le domaine de l'infrastructure, la dépense énergétique du ministère représente plus de 300 millions d'euros par an) pour près de 30 millions de mètres carrés de surface bâtie.

Le Service d'infrastructure de la Défense (SID), placé sous l'autorité du Secrétariat général pour l'administration (SGA), est depuis 2010 le référent expert du ministre de la Défense pour toutes les énergies liées à l'infrastructure. Il fonde son action sur la stratégie ministérielle de perfor-



TERRE

Des emprises dans le respect de l'environnement

Depuis 2008, l'armée de Terre (AdT) s'est engagée dans une démarche de préservation et d'entretien de ses espaces d'entraînement dans le respect de la réglementation environnementale en vigueur. Elle dispose en effet du plus important patrimoine naturel du ministère de la Défense, soit 170 000 hectares dont 26 000 sont classés au titre du réseau européen Natura 2000.

Pour organiser et conduire son action, l'armée de Terre s'est également dotée d'une politique spécifique, mise en œuvre par un réseau de chargés d'environnement dédiés et en prenant appui sur l'expertise de partenaires externes reconnus (Conservatoire des espaces naturels, Office national des forêts et Office national de la chasse et de la faune sauvage).

Utilisateur responsable, l'AdT s'emploie, dans le cadre de l'administration exemplaire, à concilier impératifs de préparation opérationnelle et enjeux environnementaux. La gestion durable des espaces de manœuvre concourt ainsi au maintien d'une jouissance pérenne des terrains militaires aujourd'hui rationalisés et bien dimensionnés au regard des objectifs du contrat opérationnel.

Cette mobilisation se manifeste, à titre d'illustration, par :

- la définition concertée d'une politique de gestion maîtrisée des pare-feu en zone Terre Sud-Ouest ;

- le cofinancement européen du projet « Life Défense Nature 2mil » (2012-2016) favorisant l'intégration des enjeux liés à Natura 2000 dans la gestion et les usages des terrains militaires en zone Terre Sud-Est ;
- la signature d'une convention de partenariat avec les directions régionales de l'environnement et du logement et le conseil régional de Bretagne en zone-Terre Nord-Ouest ;
- la participation de l'AdT au programme d'investissements d'avenir du ministère de l'Écologie du Développement durable et de l'Énergie.

En outre, l'AdT s'engage en faveur de la transition énergétique afin de réduire sa dépendance et sa vulnérabilité aux hydrocarbures en opérations extérieures. À cet égard, l'expérimentation, pilotée par la Délégation générale de l'armée de Terre, d'un système de réseau intelligent Genalt et de solutions hybrides permettant de gérer l'intégration d'énergies renouvelables et le stockage d'énergie, est actuellement en cours.

Le potentiel immobilier de l'armée de Terre, estimé à 17 millions de mètres carrés, est également mis à profit pour favoriser le recours à des ressources énergétiques autonomes et à faibles émissions. À ce titre, un cofinancement européen « Life » au bénéfice du site de Saint-Christol a été sollicité, en étroite liaison avec le Service d'infrastructure de la Défense, dès la rentrée de septembre 2015.

mance énergétique du SGA. Pour relever les enjeux qui en découlent, le SID a mis en œuvre une politique énergétique volontaire dans les domaines de l'achat et de la connaissance précise des consommations d'énergie, ainsi qu'une gouvernance adaptée.

Depuis 2012, la totalité des contrats d'énergie du ministère est centralisée par le SID afin d'inscrire la fourniture d'énergie dans la politique européenne de mise en concurrence dès le 1^{er} janvier 2016.

Pour mieux contrôler les dépenses énergétiques, le SID a expérimenté et déploie avec un financement de la direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, responsable

de la politique immobilière, un outil de suivi des fluides lui permettant de contrôler les consommations au sein d'une base de Défense.

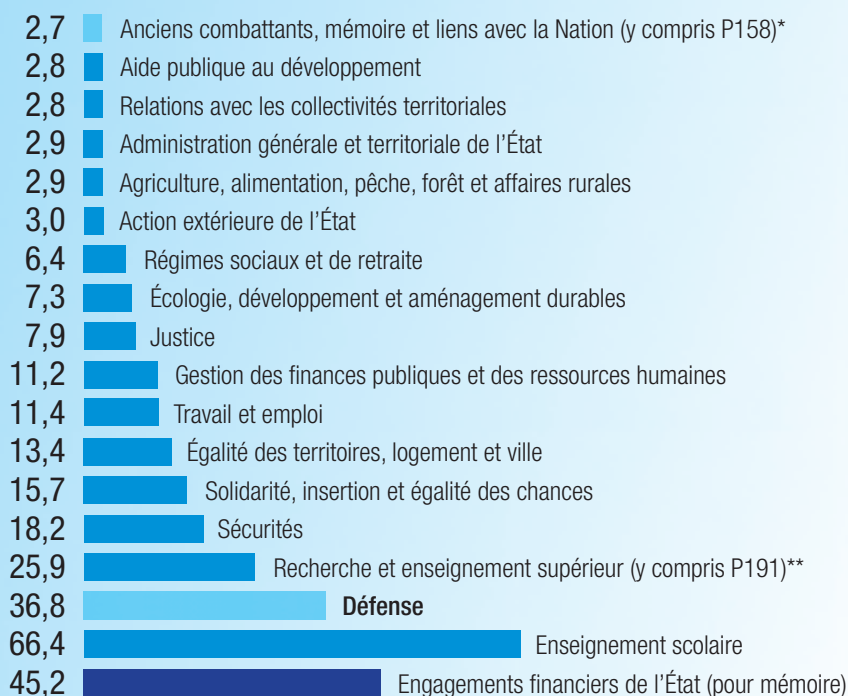
Par ailleurs, le SID organise et déploie une gouvernance forte, au niveau central, avec le Comité énergie, et au niveau local, avec le Comité mixte d'énergie local, ce qui permettra à terme aux commandants de base de défense de piloter la fonction énergie.

Pour renforcer cette gouvernance, le SID a créé à Lyon le Centre référent de la performance énergétique pour faciliter la gestion et la coordination avec tous les acteurs de terrain concernés. ■

LES CHIFFRES CLÉS DE LA DÉFENSE EN 2014-2015

Répartition des crédits budgétaires entre les missions de l'État (loi de finances initiale 2015)

en milliards d'euros

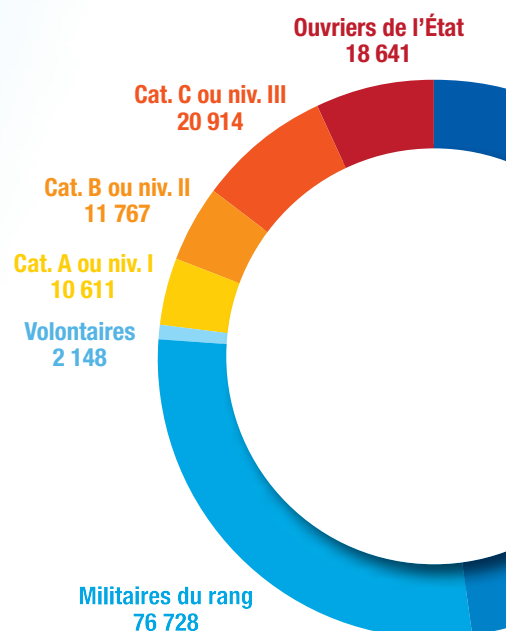


* Le programme 158 (101 millions d'euros) « Indemnisation des victimes des persécutions antisémites et des actes de barbarie pendant la Seconde Guerre mondiale » relève du Premier ministre. Il vise à assurer une indemnisation des victimes, ou de leurs ayants cause, de persécutions antisémites ou d'actes de barbarie intervenus pendant la Seconde Guerre mondiale.

** Le programme 191 est une mission interministérielle concernant la recherche duale (civile et militaire).

Répartition des effectifs en 2014 par catégorie de personnel

en équivalents temps plein travaillé



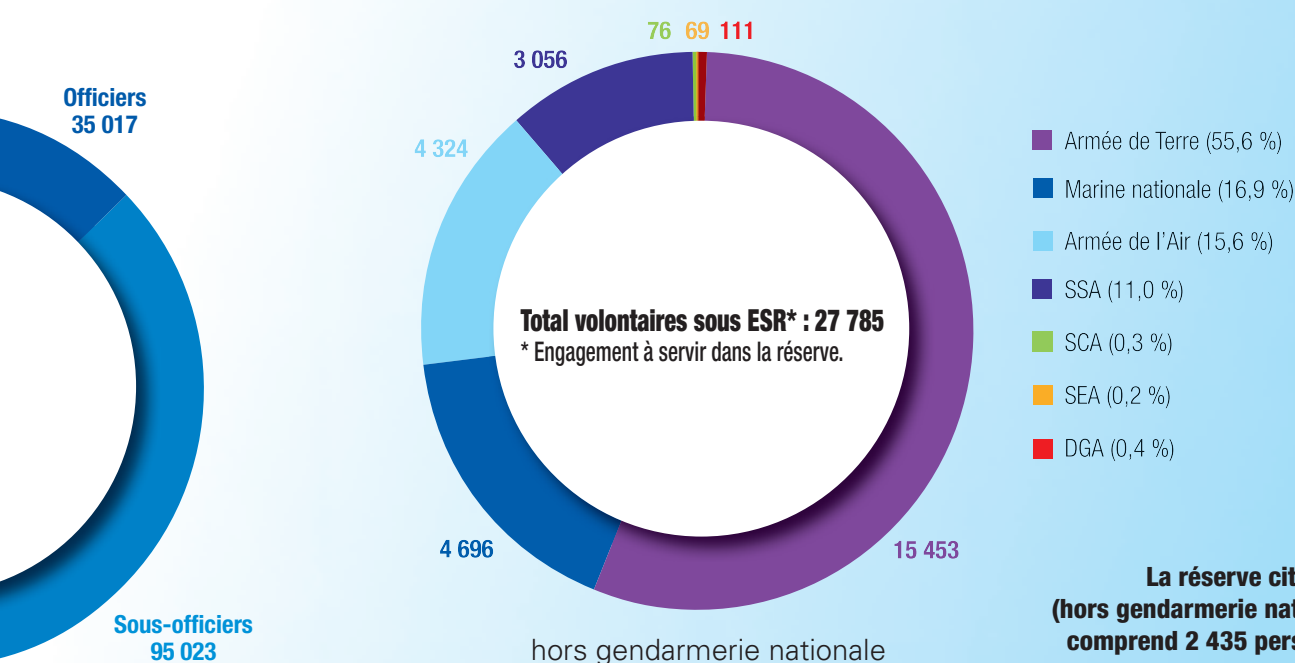
Répartition des ressources de la mission Défense

y compris les recettes exceptionnelles, après actualisation de la loi de programmation militaire

Opérations stratégiques	Budget 2015 en Md€ (hors pensions)	
Masse salariale (T2)	10,9	
Activités opérationnelles (AOP)	1,1	Hors équipement 3,8 Md€
Fonctionnement et activités spécifiques (FAS)	2,4	
Opex Hors T2 (HT2)	0,3	
Prospective et préparation de l'avenir (PPA)	0,5	
Renseignements (Rens)	0,3	Équipement 16,7 Md€
Dissuasion (Dis)	3,6	
Autres opérations d'armement (AOA)	1,1	
Environnement des programmes d'armement (EPA)	0,1	
Programmes à effet majeur (PEM)	5,7	
Entretien programmé du personnel (EPP)	0,2	
Entretien programmé du matériel (EPM)	3,2	
Équipement d'accompagnement (EAC)	0,8	
Infrastructures de défense (Infra)	1,1	
Total mission Défense	31,4	

La différence entre la somme des items d'un tableau et leur total affiché résulte de l'utilisation des arrondis.

Effectifs de la réserve opérationnelle en 2014



La réserve citoyenne (hors gendarmerie nationale) comprend 2 435 personnes.



© J. ROBERT

Entretien avec Jean-Paul Bodin, secrétaire général pour l'administration du ministère et pilote du « projet Balard »

« Il faut nous approprier ces nouveaux outils de travail pour en faire des leviers de modernité du ministère »

À la veille de l'inauguration du nouveau siège du ministère de la Défense à Balard, Jean-Paul Bodin, qui a mené la conduite du « projet Balard », revient sur les grandes étapes qui ont jalonné cette formidable aventure collective et établit un bilan positif des premiers mois d'occupation du site.

Peut-on dire aujourd'hui que les objectifs de cet ambitieux projet sont atteints ?

Ce projet de regroupement des états-majors, directions et services centraux à Balard a été lancé en décembre 2007 avec la volonté d'améliorer significativement le fonctionnement du ministère. L'enjeu était colossal et les défis à relever nombreux. La persévérance et l'ingéniosité de tous ceux qui ont contribué à cette réalisation ont permis d'atteindre les objectifs fixés.

Balard, a été un défi pour les architectes. Il fallait réaliser un beau bâtiment témoignant de la modernité de la Défense et de son importance au sein de l'État, mais il fallait aussi créer un système permettant aux armées françaises du XXI^e siècle de remplir leurs missions opérationnelles en parfaite sécurité. Enfin, il convenait d'assurer également aux différentes entités du ministère, rassemblées pour la première fois de leur histoire dans un lieu unique, la capacité de fonctionner avec les outils modernes dont elles ont besoin.

Tout a été exceptionnel sur ce projet : la taille du chantier de construction et de rénovation – la parcelle Est n'est pas encore tout à fait achevée – en plein Paris, les conditions de sécurité, les nombreuses exigences techniques et écologiques, le nombre d'ingénieurs et de compagnons qui ont été mobilisés par les entreprises.

Rappelons quelques dates : l'avis d'appel public à la concurrence le 2 juin 2009, la signature du contrat le 30 mai 2011, l'ouverture du chantier en février 2012. « La cérémonie du drapeau », qui a eu lieu le 17 janvier 2014, marquant la fin des travaux de gros œuvre et présidée par le ministre de la Défense en présence des dirigeants des entreprises et des compagnons ayant participé à l'édification des bâtiments a été une étape importante. Elle a été suivie d'une période

intense et délicate au cours de laquelle ont été aménagés les bâtiments, installés les systèmes d'information afin de les mettre à disposition des futurs occupants et de prendre en compte l'ensemble des corrections demandées par ceux-ci. La réception des bâtiments de la parcelle Ouest a pu être réalisée le 27 février 2015 et les emménagements des entités arrivant de l'îlot Saint-Germain ont commencé dès la mi-



E. RABOT@ECPAD

avril, au moment où les bâtiments rénovés et les nouvelles constructions de la parcelle étaient mis à disposition. De l'ouverture du chantier, en février 2012, aux premiers emménagements, en avril 2015, il ne se sera écoulé que trois ans. La brièveté des étapes montre la très forte mobilisation des entreprises et du ministère ainsi que la très grande maîtrise du projet par les équipes en charge de son pilotage.

Comment s'est concrétisée la mobilisation des équipes du ministère indispensable à la réussite du projet ?

Afin de concevoir et de mettre en œuvre un contrat de partenariat public-privé d'une ampleur inégalée, le ministère a créé, en octobre 2008, une équipe de projet : la Délégation pour le regroupement des états-majors, directions et services centraux du ministère de la Défense (Dresd). Celle-ci, rattachée au ministre pendant la phase de conception du projet et d'élaboration du contrat, puis au Secrétaire général pour l'administration (SGA) durant la phase de réalisation du chantier, a su, avec rigueur et compétence, mettre en forme l'expression des besoins des entités du ministère, organiser la compétition entre les entreprises, élaborer le contrat de partenariat et en suivre la réalisation.

L'ensemble des états-majors, des directions et des services s'est mobilisé pour répondre aux demandes de la Dresd. Les directions du SGA lui ont apporté leur expertise technique, juridique et financière.

Au sein du SGA, le Service parisien de soutien de l'administration centrale (Spac) et au sein de l'EMA, la Direction

interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la Défense (Dirisi), se sont fortement investis et cela tout particulièrement durant les emménagements, pour assurer l'appropriation et le bon fonctionnement de l'hexagone Balard.

La manœuvre « déménagement », placée sous la responsabilité du Spac en liaison avec la Dresd, la Direction de la mémoire, du patrimoine et des archives, la Dirisi, le commandement militaire et les états-majors, s'est effectuée dans des conditions de sécurité hors normes, selon un calendrier très précis et en fonction d'abord des besoins opérationnels.

Cette manœuvre, qui ne sera achevée qu'en fin d'année 2015, intègre les déménagements de toutes les entités qui rejoignent Balard, mais aussi les déplacements intermédiaires et internes qui étaient nécessaires, ainsi que tous les travaux de vidage et de remise en condition des sites quittés.

Comment vit-on et travaille-t-on à Balard aujourd'hui ?

Être parvenu avant le 14 juillet 2015 à installer l'État-Major des armées, les états-majors d'armée et les centres opérationnels à Balard dans des conditions de fonctionnement nettement meilleures que celles dont ils disposaient antérieurement montre à quel point nous avons su nous mobiliser.

Les services de la Direction générale de l'armement et du Secrétariat général pour l'administration ne sont pas arrivés groupés, mais ils ont trouvé eux aussi des conditions de travail de qualité répondant à leurs attentes. Les états-majors, les directions et les services prennent peu à peu possession de leurs locaux et des outils mis à leur disposition.

Le plus important et le plus significatif de la réussite de ce projet est aujourd'hui de rencontrer dans les grands couloirs de Balard des personnes satisfaites de leur installation et de leurs nouvelles conditions de travail, de constater qu'au fil des semaines l'organisation des bâtiments facilite le dialogue entre les uns et les autres. Le rapprochement géographique est avant tout l'occasion de créer une dynamique de travail encore plus performante, en favorisant les échanges quotidiens et en raccourcissant les circuits de décision.

Balard devient peu à peu non seulement un outil de travail, mais aussi un lieu de vie dans lequel il fait « bon vivre et travailler ». La mise à disposition des équipements collectifs – restaurants, crèches, salles de sport, piscine, bibliothèque – y contribuent fortement, de même que la répartition des bâtiments, très bien pensée autour des places d'armes, cours, jardins et patios.

Il nous faut à présent nous approprier ces nouveaux espaces et cet ensemble d'outils de travail pour en faire des leviers de modernité du ministère, pour renforcer la communauté de défense et améliorer encore nos engagements opérationnels. ■

Propos recueillis par la rédaction



Le 1^{er} avril, Jean-Paul Bodin accompagnait des députés lors de la visite du site de Balard.

Entretien avec le médecin chef Laurent Martinez, coordonnateur national du service médico-psychologique des armées

« *Le périmètre d'action d'Écoute Défense a été étendu aux familles* »

La plate-forme téléphonique Écoute Défense offre une aide aux militaires et civils de la Défense souffrant de syndrome psychotraumatique. Au printemps, son accès a été élargi aux proches. Le médecin-chef Laurent Martinez revient sur ce dispositif, voulu par le ministre de la Défense, et mis en place en 2013.

Pouvez-vous nous rappeler ce qu'est le dispositif Écoute Défense ?

C'est d'abord un numéro d'appel national unique, le **08 08 800 321**, fonctionnant 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Le premier objectif de la plate-forme téléphonique Écoute Défense est d'offrir, à titre gratuit, une ligne directe d'écoute, d'information et d'orientation au profit de militaires, d'anciens militaires et de civils de la Défense qui ont été exposés à des situations de stress opérationnel et de traumatismes psychiques en service. Depuis le 15 mai, son périmètre d'action a été étendu aux familles de militaires et de civils de la Défense, car ce sont elles qui accompagnent affectivement au quotidien une personne après un événement survenu en service. À ce titre, elles peuvent bénéficier de soins psychologiques pris en charge par la caisse nationale militaire de sécurité sociale ou la sous-direction de l'action sociale. Ce numéro, mis en place le 20 janvier 2013, est aussi disponible pour le personnel de la Défense qui s'estime victime de harcèlement moral au travail, de discrimination et de violence de nature sexuelle, à travers la cellule Thémis.

Pour quelles raisons a-t-il été créé ?

Le syndrome psychotraumatique est une maladie complexe qui a la particularité de connaître ce que nous appelons « un temps de latence », période plus ou moins longue entre la survenue d'un événement dit « traumatique » et l'apparition des premiers signes « cliniques ». Ces deux éléments peuvent différer et même parfois empêcher la rencontre d'une personne souffrante avec un soignant. Il est donc apparu nécessaire d'offrir à ces militaires, anciens militaires

et civils de la Défense une réponse qui leur permette de trouver « à leur rythme » un espace d'expression anonyme à leur douleur morale et saisir ainsi l'occasion de commencer un parcours de soins. Grâce à Écoute Défense, les militaires bénéficient d'un dispositif structuré de repérage et de soins des blessures psychiques mis en œuvre par le Service de santé des armées (SSA).

Comment Écoute Défense est-il organisé au niveau national et local ?

Supervisé par un comité scientifique et technique du SSA, le dispositif est dirigé par le coordonnateur national du service médico-psychologique des armées. Il est mis en œuvre nationalement par son adjoint, psychologue, depuis la direction centrale du Service de santé des armées. Il fonctionne 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et s'appuie sur l'ensemble des psychologues cliniciens du SSA servant dans les hôpitaux d'instruction des armées et les centres médicaux des armées. Sur l'ensemble du territoire, le SSA s'appuie aussi sur un réseau de praticiens civils labellisés pour offrir une solution de proximité supplémentaire ou une alternative au réseau militaire.

Quels sont les avantages de disposer d'une structure relevant du SSA ?

L'État se doit d'apporter soutien, réparation et reconnaissance aux blessés psychiques et à leurs familles. La densité de son réseau et sa connaissance profonde de l'environnement militaire font du SSA l'organisme le plus approprié pour offrir à la communauté de la Défense et à leurs familles ce dispositif cohérent et efficace dans les prises en

Le dispositif offre à l'appelant une écoute à sa douleur morale, afin de pouvoir commencer un parcours de soins.



R. CONNAN@DICO

charge des troubles psychiques et post-traumatiques. Ses liens étroits avec le milieu médico-psychologique civil renforcent encore son action.

Comment faites-vous concrètement pour aider un appelant ?

Écoute Défense propose d'abord une écoute qui offre un premier niveau de prise en charge et une dimension de soin par l'accueil des psychologues du SSA et leur prise en compte d'une souffrance psychique. En fonction des situations, ils orientent ensuite les appelants vers des structures de soins de praticiens civils ou militaires appartenant au réseau de proximité mis en place par le service médico-psychologique des armées. Si la demande concerne le domaine social, administratif ou juridique, ils sont orientés vers les cellules d'aide aux blessés, les bureaux environnement humain et les services sociaux des armées. Pour les situations de harcèlement, de discrimination ou de violence de nature sexuelle, la cellule Thémis, créée à la demande du ministre de la Défense, assure alors la prise en charge institutionnelle.

Qui vous appelle majoritairement ? Quel est le bilan d'Écoute Défense ?

Toute personne peut nous contacter de manière anonyme. Il nous arrive d'ailleurs que des personnes n'ayant aucun lien avec le ministère de la Défense nous appellent pour évoquer une souffrance liée à un traumatisme psychique. Plus généralement, la moitié des appelants sont des militaires, anciens militaires et civils de la Défense. La seconde moitié est constituée des conjoints de militaires, des parents, des enfants ou des camarades signalant la souffrance d'une tierce personne. On note cependant une diminution progressive des appels évoquant des troubles identifiés comme des blessures psychiques. Un progrès observé grâce au travail réalisé par le SSA qui permet un meilleur repérage des personnes en souffrance. Plus de 900 appels ont été traités depuis 2013.

Comment le dispositif s'intègre-t-il dans l'environnement actuel ?

Le dispositif Écoute Défense est une des voies de soutien et de soin nécessaires pour celles et ceux qui, au sein de notre institution, méritent notre plus grande attention. Il témoigne de l'importance accordée par le ministre de la Défense au soutien médico-psychologique et psychosocial des ressortissants de la Défense et de leurs familles. Pour autant, il ne substitue pas aux acteurs de proximité du SSA et des armées qui doivent rester les interlocuteurs privilégiés. ■

Propos recueillis par la rédaction

Un dispositif sous l'attention particulière du ministre

Le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a décidé la mise en place dès janvier 2013 du dispositif Écoute Défense. En composant le 08 08 800 321, les militaires et anciens militaires disposent d'une écoute attentive de psychologues du Service de santé des armées (SSA) dans le plus strict respect de la confidentialité et de l'anonymat. Déterminé à rendre cet outil le plus efficace possible, le ministre a décidé de proposer également ce service aux familles et proches des militaires. Dorénavant, le SSA prend également en charge la majeure partie du soutien psychologique des familles, faisant d'Écoute Défense une offre directe et complète d'écoute, d'information et d'orientation. L'accompagnement individuel de chaque personne est assuré par la structure militaire de proximité la plus proche possible de l'appelant, ainsi que par un réseau de praticiens civils coordonné par le SSA. Pour assurer ces nouvelles missions – qui comprennent aussi le harcèlement moral – le ministre a décidé, dès septembre 2015, de renforcer le SSA par une dizaine de psychologues pour assurer une permanence dans chaque centre médical des armées.



Le Caire

Partenaire privilégié

L'achat récent de 24 avions Rafale et d'une frégate multimiions par l'Égypte vient renforcer la collaboration historique avec la France. Outre la vente de matériel de guerre, celle-ci comprend des accords bilatéraux qui impliquent des échanges dans la formation ainsi qu'une coopération opérationnelle développée.

La France et l'Égypte sont des partenaires de longue date mais l'année 2015 marque particulièrement les bonnes relations commerciales entre les deux pays. En effet, l'acquisition, en février dernier, de 24 avions Rafale par l'Égypte – premier contrat de Rafale à l'export d'un montant total de 5,2 milliards d'euros – représentait un tournant majeur dans la relation bilatérale franco-égyptienne. Le 23 juin, une frégate multimiions

(Fremm) était également livrée au Caire lors d'une cérémonie sur le pont du navire, en présence des ministres de la Défense français et égyptien. La Fremm, initialement nommée *Normandie* a été rebaptisée *Tahya Misr*, soit « Longue vie à l'Égypte ». Dernière date marquante pour les deux partenaires, la cérémonie d'inauguration du nouveau canal de Suez, le 6 août dernier. François Hollande, président de la République et Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, ont



F. ROBINEAU/DAS SAULT AVIATION

assisté aux parades navales et aériennes auxquelles la Fremm et les trois premiers Rafale livrés ont participé en vedettes. Les deux pays entretiennent des relations de défense reposant sur plusieurs accords bilatéraux, en particulier sur l'accord de coopération militaire et technique paraphé conjointement par les ministres de la Défense des deux nations le 30 juin 2005. Planifiée annuellement lors d'une commission militaire mixte, elle se traduit par de multiples échanges – une vingtaine par an – qui s'inscrivent dans le domaine de la formation académique et opérationnelle.

La coopération opérationnelle bilatérale est du reste particulièrement développée dans ses volets maritime et aérien. Elle vise à développer la connaissance mutuelle et à renforcer l'interopérabilité. À ce titre, des interactions ont régulièrement lieu entre les forces, notamment dans le cadre d'exercices conjoints. Ainsi, l'entraînement aéromaritime Cleopatra est organisé tous les deux ans, alternativement en France et en Égypte. En 2014, cinq bâtiments égyptiens

Un Rafale B (biplace) en vol au-dessus des pyramides d'Égypte.

y avaient participé au large de Toulon. La prochaine édition aura d'ailleurs lieu en juin 2016 au large d'Alexandrie. En ce qui concerne le volet aérien, l'exercice Nefertari intègre à chaque édition des Mirage 2000 et des ravitailleurs C-135 pour des manœuvres communes de ravitaillement en vol. Au niveau de la formation, chaque année, des officiers égyptiens suivent des cursus de durée variable au sein de l'École de guerre, au Centre d'analyse et de simulation pour la préparation aux opérations aériennes, au Centre de formation interarmées au renseignement ou encore à l'hôpital d'instruction des armées Percy.

Quarante ans de coopération

Dans le domaine de l'armement et du soutien aux équipements (formation, maintien en condition opérationnelle), la France et l'Égypte entretiennent depuis des années un dialogue permanent. Les forces armées égyptiennes sont dotées, en grande partie depuis le milieu des années 1970, de nombreux équipements d'origine française: Mirage 5 et 2000, Alphajet, hélicoptères Gazelle ou encore matériel de transmission... De 2009 à 2013, 578 autorisations d'exportation de matériels de guerre ont été délivrées. En juillet 2014, un contrat a été signé entre les deux pays pour la fourniture de corvettes Gowind. Les signatures de 2015 marquent une nouvelle étape dans le rapprochement stratégique des deux nations. ■

Samantha Lille

La formation des pilotes et mécaniciens égyptiens sur Rafale

La formation de 8 pilotes et de 32 mécaniciens est inscrite dans l'accord signé avec le gouvernement égyptien. L'armée de l'Air, partenaire de l'avionneur, assure la formation initiale.

Fin mars, un premier groupe de 4 pilotes était en cours de formation. Les autres débiteront leur apprentissage en fin d'année. Tous vont passer par le Centre de formation Rafale de Mont-de-Marsan (Landes) pour une durée d'environ un mois. Les deux mois suivants, les mécaniciens resteront dans le Sud-Ouest pour s'exercer sur les avions de l'Escadron de soutien technique aéronautique tandis que les pilotes rejoindront l'Escadron de transformation Rafale, à Saint-Dizier (Haute-Marne), pour une période de 12 semaines.



Communication Défense

Dompter le numérique

L'Hexagone Balard a accueilli, pour la première fois, le 8 septembre, 200 communicants de la Défense pour leur convention annuelle.



C. LEBERTRE/DICOD

Pierre Bayle ouvre la convention dans l'amphithéâtre Valin.

« **B**ienvenue chez nous. » C'est ainsi que Pierre Bayle, délégué à l'information et à la communication de la Défense (Dicod) et porte-parole du ministère, a accueilli à Balard les communicants Défense lors de leur convention. Organisée par la Dicod, cette journée a réuni des experts, civils et militaires, autour de tables rondes. À l'ordre du jour : le numérique au service de la communication Défense. Communiquer efficacement, de manière réactive et sécurisée, reste un défi en interne et auprès du grand public.

La première table ronde était consacrée à la communication de recrutement. Toucher la tranche des 16-29 ans, également sollicitée par les entreprises civiles, est une tâche délicate. Pour s'adresser à cette nouvelle génération, les armées ont dû s'adapter à ses usages. Les clips et les actions sur les réseaux sociaux sont primordiaux. Le lieutenant-colonel Sophie Causse, du service communication de la direction des ressources humaines de l'armée de Terre, a rappelé que « la communication de recrutement est une communication permanente » pour les trois armées, qui

« ne sont pas en concurrence car [elles] n'[ont] pas les mêmes particularités, ni les mêmes objectifs », ajoute son homologue de l'armée de l'Air.

Des intervenants extérieurs ont exposé leur point de vue sur les bonnes pratiques liées à l'utilisation des outils numériques. Aymard Leclercq, cofondateur de l'agence Ayctor, spécialisée dans la communication digitale d'entreprise, a insisté sur la nécessité pour les communicants d'échanger l'information. Il a également souligné que les réseaux sociaux permettaient une grande réactivité. Cependant, si la Défense doit utiliser ces vecteurs de communication, Pierre Bayle a précisé que « les réseaux sociaux complètent les médias traditionnels, mais ne les remplacent pas. Les médias traditionnels laissent une trace, une mémoire alors que les réseaux sociaux, non ». Stéphane Peyré, cofondateur de MediaSprod, agence de création et de contenu audiovisuel, a rappelé l'importance de « maîtriser les réseaux sociaux, d'occuper le terrain, de diffuser du contenu pertinent adapté aux cibles », car la nature a horreur du vide.

Le pouvoir de l'image

La vidéo, élément phare de la communication numérique, était aussi au cœur des débats. Près de 64 % du contenu de la communication interne est réalisé sur ce média. Pour Fabienne Dupont, gérante et productrice de la société de production audiovisuelle Histoires de vies, la première exigence pour Internet est d'« avoir une vidéo au contenu intéressant, car aujourd'hui, l'internaute peut choisir d'arrêter sa lecture ». Selon les statistiques, la vidéo idéale doit durer 2,30 minutes.

Dans la salle, l'heure était au partage d'expériences. Le lieutenant Carole, officier communication de la 1^{re} brigade logistique, basée à Montlhéry, était ravie : « En unité, nous sommes parfois dans notre bulle. C'est important de pouvoir échanger, d'avoir des regards de l'interne et de l'externe. J'ai pu constater que nous sommes à la pointe, même si en unité nous n'avons pas tous les mêmes équipements. » Pierre Bayle a clôturé cette journée à Balard : « L'ère est au numérique. Le marché évolue. Le séminaire aussi. Rendez-vous en 2016! » À vos agendas... électroniques. ■

Flora Cantin

Réserver son hôtel depuis son mobile devient possible avec e-HOTEL



e-HOTEL est un service de réservation en ligne de chambre d'hôtel à destination de tous les ressortissants et ayants droit du ministère de la Défense. L'application permet pour un individu de :

✓ rechercher des hôtels militaires et externalisés pour ses déplacements à titre de

mission, stage ou loisirs ;

- ✓ consulter la disponibilité des chambres et réserver en ligne dans les établissements militaires ;
- ✓ accéder à la description détaillée des hôtels (coordonnées, photos, services, accès et tarifs) ;
- ✓ gérer ses hôtels favoris, ses réservations ou annulation.

L'application permet également pour un gérant d'hôtel de :

- ✓ administrer son hôtel (description, services proposés, photos, tarifs) ;
- ✓ traiter rapidement les demandes de réservation provenant de l'application ;
- ✓ gérer les clients.

Réserver dès maintenant votre chambre avec e-HOTEL

80 % du parc hôtelier ministériel (hôtel militaire dont les établissements recevant du public) est accessible à la réservation depuis avril et la totalité le sera en octobre 2015. En plus de ces hôtels, e-HOTEL référence les hôtels externalisés, mais ne les propose pas à la réservation.

Un des objectifs d'e-HOTEL est de centraliser toute l'offre hôtelière du parc ministériel et de mettre à votre disposition toutes les informations nécessaires : coordonnées (email, téléphone, adresse), services proposés, photos et plan d'accès. De plus, e-HOTEL vous permet de visualiser la disponibilité des chambres.

L'expérimentation du service a commencé en juillet 2014 sur 6 groupements de soutien de base de défense pilotes : Brest-Lorient, Poitiers-Saint-Maixent, Clermont-Ferrand, Lyon-Mont-Verdun, Bordeaux-Mérignac et Cazaux. Aujourd'hui, le Service du commissariat aux armées et le Centre expert de la restauration et de l'hébergement interarmées poursuivent le déploiement de l'application jusqu'en octobre 2015.

Télécharger l'application sur votre smartphone

L'application est téléchargeable sur smartphones, tablettes depuis les stores Apple, Android, et accessible depuis l'adresse web dédiée www.portail-e-soutien.fr/e-hotel sur Internet ou postes ISPT.

websérie « Furtivité, au plus près de la menace »

A découvrir dès le 14 septembre
sur www.defense.gouv.fr

#Furtivité



09/07 CRÉATION D'UNE MÉDAILLE DE LA PROTECTION MILITAIRE DU TERRITOIRE



Début juillet, Jean-Yves Le Drian a annoncé la création de la médaille de la Protection militaire du territoire. Le ministre a souhaité que cette décoration soit « un signe de reconnaissance symbolique et fort ». Cette médaille récompense la participation de militaires à des opérations de protection militaire menées sur le territoire national. Les opérations ouvrant droit à son attribution seront déter-

minées par arrêté. À titre exceptionnel, cette médaille pourra être décernée aux « militaires tués, blessés ou cités avec l'attribution de la médaille d'or de la Défense nationale à l'occasion de l'une de ces opérations ». En bronze, elle portera à l'avant l'effigie de la République avec les mots « République française » et au revers l'inscription « médaille de la protection militaire du territoire ».

Été 2015 PLUS DE 100 000 RÉFÉRENCES POUR LA BASE DE DONNÉES MILINDEX



Aimentée par les étudiants du bureau recherche du Centre de doctrine d'emploi des forces, la base de données Milindex a passé le cap des 100 000 références. Outil de référencement bibliographique unique au monde, elle porte sur des périodiques mi-

litaires ou civils qui abordent le fait militaire. Elle permet à toute personne de faire une recherche par mot-clé et de constituer ainsi rapidement un corpus bibliographique d'une grande diversité qui permet de croiser efficacement ses sources.

24-28/08 FRANÇOIS HOLLANDE S'EXPRIME LORS DE LA SEMAINE DES AMBASSADEURS

Organisée par le ministère des Affaires étrangères et du Développement international, la semaine des ambassadeurs a réuni durant cinq jours les ambassadeurs français en poste dans le monde entier. Dans son discours, le président de la République a rappelé que la sécurité se jouait à l'intérieur comme

à l'extérieur des frontières du pays et que le recours à la force pouvait parfois s'avérer nécessaire afin de lutter contre le terrorisme en Afrique ou au Moyen-Orient. Il a évoqué le niveau élevé de la menace qui a conduit à doter les forces armées françaises de matériels et de moyens humains pour une durée longue.



25/08 CÉLÉBRATION DE LA LIBÉRATION DE PARIS ET HOMMAGE AU MARÉCHAL LECLERC

À l'occasion du 71^e anniversaire de la libération de Paris, Jean-Marc Todeschini, secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, a coprésidé avec la maire de Paris, Anne Hidalgo, une cérémonie en hommage au maréchal Leclerc et à la

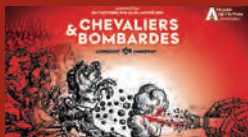
2^e division blindée, au mémorial Leclerc (Porte d'Orléans). La journée s'est poursuivie sur le parvis de l'Hôtel de Ville avec une prise d'armes et une évocation historique intitulée « Fin de la 2^e guerre mondiale : construire le monde d'après ».



AGENDA

7 OCTOBRE-24 JANVIER

Exposition « Chevaliers et bombardes. D'Azincourt à Marignan, 1415-1515 », musée de l'Armée, Paris.



24 SEPTEMBRE

1^{er} colloque international CyberDefense : « La cyberdéfense au cœur des opérations », École militaire, à Paris.

28 SEPTEMBRE-6 NOVEMBRE

Exercice Otan « Trident Juncture 2015 » réunissant plus de 35 000 militaires en Italie, en Espagne et au Portugal.

27/08 LE CEMA RENCONTRE LES RECTEURS DES ACADÉMIES D'ÎLE-DE-FRANCE



Soucieux d'entretenir le lien entre l'Éducation nationale et les armées, le général de Villiers, chef d'État-Major des armées, a convié les recteurs des académies de Paris, Créteil et Versailles afin d'évoquer, en compagnie du général Le Ray, nouveau gouverneur militaire de

Paris, la façon de renforcer la connaissance mutuelle entre les deux institutions. Pour les armées, ce lien constitue un double enjeu : à la fois sensibiliser les plus jeunes aux questions de défense, mais aussi leur rappeler qu'elles peuvent constituer pour eux un débouché professionnel.

31/08 INAUGURATION D'UN MASTÈRE CYBERDÉFENSE À SAINT-CYR COÛTQUIDAN



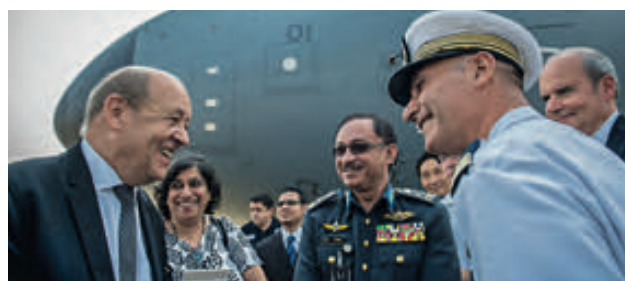
Les écoles militaires de Saint-Cyr Coëtquidan ont ouvert officiellement le premier mastère spécialisé « Opération et gestion des crises en cyber défense ». Unique en son genre et accréditée par la Conférence des grandes écoles, cette formation va permettre aux armées de disposer de spé-

cialistes capables de faire le lien entre les techniciens cyber et les chefs militaires. Porté par les écoles de Coëtquidan avec l'appui de l'École des transmissions, ce mastère fait partie des objectifs du pacte cyber 2014-2016 et vient s'intégrer dans le pôle d'excellence cyber de Bretagne.

30/08-01/09 COOPÉRATION MILITAIRE : VISITE DU MINISTRE EN MALAISIE

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, s'est rendu à Kuala Lumpur, en Malaisie, et s'est entretenu avec le Premier ministre, Najib Razak, et son homologue, Hishammuddin Hussein. Ces derniers ont souligné l'importance du partenariat straté-

gique franco-malaisien et ont évoqué le renforcement de la coopération en matière de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme et la piraterie. Le ministre s'est ensuite rendu à la base aérienne de Subang où est stationné le premier A400M malaisien.



01/09 PREMIÈRE CÉRÉMONIE POUR LE CENTRE D'EXPERTISE AÉRIENNE MILITAIRE



Le général d'armée Denis Mercier, chef d'état-major de l'armée de l'Air, a présidé la cérémonie de création du Centre d'expertise aérienne militaire – Air Warfare Center (CEAM-AWC) à Mont-de-Marsan. Fruit de la fusion du Centre d'expériences aériennes militaires et du Centre tactique air, il a pour objectif de garantir une

approche plus globale de la construction capacitaire air. Véritable centre d'innovation de l'armée de l'Air, il rassemblera sur un même site les expertises doctrinales, technico-opérationnelles et tactiques du combattant. Cet outil répondra avec davantage de cohérence et des délais réduits aux sollicitations des états-majors et des forces.

3-11 OCTOBRE

11^e édition des Journées sport armées-jeunesse.

14 OCTOBRE

Conférence internationale « Climat et Défense : quels enjeux? », École militaire, à Paris.

15 OCTOBRE

Remise des prix « Les Lauréats de la Simplification », École militaire, à Paris.

15 OCTOBRE

Incorporation des premières recrues du Service militaire volontaire, Bretigny-sur-Orge (Essonne).



La France, acteur clé de l'Otan

À l'heure où l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) est confrontée à de nouveaux défis, la France, depuis son retour en 2009 dans le commandement militaire intégré, assure un rôle moteur en son sein et lui confère une forte crédibilité opérationnelle. Grâce à sa contribution essentielle en termes budgétaire et de personnel, elle a retrouvé une position influente au cœur de cette structure. Un atout stratégique majeur sur la scène internationale.

DOSSIER RÉALISÉ SOUS LA DIRECTION PAUL HESSENBRUCH



Conférence, le 7 mai 2015, au quartier général du Commandement suprême allié pour la transformation, basé à Norfolk, aux États-Unis. Le général Jean-Paul Paloméros, qui commande la structure, est entouré par le major général Janusz Bojarski, actuel commandant du collège de défense de l'Otan (à gauche) et le général Mirco Zuliani, vice-commandant suprême allié pour la transformation (à droite).

Un retour réussi aux commandes



Après avoir occupé une position singulière au sein de l'Alliance atlantique durant une quarantaine d'années, la France joue à nouveau un rôle majeur depuis son retour, en 2009, dans les structures de commandement de l'organisation.

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, et Jens Stoltenberg, secrétaire général de l'Otan.

Membre fondateur de l'Otan en 1949, la France a toujours été un allié de premier rang. Si la décision de se retirer des états-majors militaires de l'organisation, en 1966, lui a conféré une position longtemps singulière, son engagement dans l'Alliance atlantique est toujours resté entier, qu'il s'agisse de sa contribution aux orientations politiques de l'organisme, de ses engagements au titre de la défense collective ou de sa participation aux opérations de gestion de crise. L'annonce, au sommet de Strasbourg-Kehl de 2009, de son plein retour dans les structures de l'Otan lui a permis de prendre toute sa place. Notre pays occupe une position essentielle au sein de l'Alliance, à la mesure de son importante contribution budgétaire (la troisième, derrière les États-Unis et l'Allemagne, et

devant le Royaume-Uni) et en personnel (plus de 800 Français y sont affectés). Cette position permet d'occuper des postes à très haute responsabilité dans la structure, notamment l'un des deux commandements stratégiques, celui de Commandant suprême allié pour la transformation (SACT). Le général Jean-Paul Paloméros, nommé en 2012 à ce poste, sera relevé fin septembre par le général Denis Mercier, après un mandat marqué par un mouvement d'adaptation générale de l'Alliance, notamment avec le plan d'action pour la réactivité adopté au sommet de Newport, en 2014. La France est un contributeur primordial à la sécurité de l'Alliance, en maintenant un effort de défense conséquent et en entretenant les outils d'une dissuasion nucléaire crédible. Son rôle dans les dernières opérations militaires de l'Otan (au Kosovo, puis en Afghanistan et en Libye), sa



participation aux mesures d'assurance au profit des alliés orientaux (qui ont mobilisé 5 000 soldats français en 2014), ainsi qu'aux exercices de l'Otan, et son apport sur le flanc sud à titre national (Sahel) ou multinational (Irak), continuent de lui conférer une forte crédibilité opérationnelle.

L'influence que la France en retire s'exerce dans plusieurs domaines essentiels pour l'avenir. Nous jouons ainsi un rôle moteur pour préserver la flexibilité de l'Alliance, qui assure sa capacité à répondre à l'ensemble des menaces : face à un environnement stratégique de plus en plus dangereux, l'Otan doit disposer d'un outil militaire souple et réactif, reposant sur des forces armées robustes, interopérables et s'adaptant en permanence. Telle est la conviction défendue de manière constante par le ministre de la Défense au sein de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, dont l'impact est renforcé auprès de nos alliés par nos propres choix nationaux, budgétaires et capacitaires. Pour être force de proposition en matière d'adaptation de l'Alliance, la France s'investit fortement dans la dynamique de modernisation des structures et de la gouvernance de l'institution.

Consolider notre influence

L'unité de l'Alliance étant la clef de voûte de sa crédibilité, la préservation de la cohésion des alliés implique un rééquilibrage du fardeau entre les États-Unis et l'Europe, mais aussi entre les Européens eux-mêmes. C'est pourquoi la France soutient la responsabilisation de tous en matière de relance de l'effort de défense. Corollaire indispensable de la réaffirmation du lien transatlantique, la complémentarité entre l'Otan et l'Union européenne, reconnue comme un « partenaire stratégique essentiel de l'Alliance », doit s'incarner au travers de résultats concrets. L'Hexagone soutient notamment le renforcement de la coopération entre les deux organisations en matière de cyberdéfense ou de lutte contre les menaces hybrides.

Si la contribution française est largement reconnue, notre positionnement singulier n'a pas toujours été bien compris. La décision de quitter le commandement intégré de l'Otan, ainsi que notre non-participation au groupe de planification nucléaire, nous ont conféré un statut à part, parfois difficile à appréhender par nos alliés.

La France a retiré un véritable surcroît d'influence de son retour dans les structures intégrées. Celui-ci nous permet de mieux promouvoir nos priorités et nos positions en amont du processus de décision de l'Otan. Ensuite, il renforce la relation de confiance

que nous entretenons au plan militaire avec nos plus proches alliés. Enfin, la France est aujourd'hui mieux placée pour mettre en avant ses industriels dans les appels d'offres de l'Otan.

Mais l'influence ne se décrète pas, elle se construit et s'exerce dans une démarche à consolider jour après jour, alliant vigilance et exigence, comme l'avait souligné Hubert Védrine dans son rapport remis au président de la République en novembre 2012.

Pour tirer tous les bénéfices de ce retour, il nous faut également acculturer nos propres institutions et personnels à l'Otan. Ceci implique de mieux valoriser le parcours des insérés à travers un pilotage fin de leur carrière (notamment lors de leur retour en France), d'être plus actifs dans la promotion de nos idées et de nos conceptions auprès de nos alliés. Il importe enfin d'améliorer la circulation de l'information entre les acteurs des structures nationales concernées, pour renforcer davantage encore la cohérence de nos positions et l'efficacité de notre action. Notre présence dans l'Otan représente un atout stratégique majeur ; cet investissement doit être pleinement valorisé. C'est notamment le rôle de la Direction générale des relations internationales et de la stratégie (DGRIS) : un nouvel outil pour renforcer notre influence sur le plan international, donc dans l'Alliance atlantique. C'est aussi l'ambition de ce dossier. ■

Philippe Errera, directeur de la DGRIS

Au palais de Chaillot, le 22 octobre 1954, les représentants des quatorze pays membres de l'Otan approuvent le texte d'un protocole qui permettra l'entrée de la République fédérale allemande dans l'Alliance.



LES EFFECTIFS DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE FRANÇAIS AU SEIN DE L'OTAN




Effectif total
810
personnes
(environ 8 % des effectifs de l'Alliance)

VENTILATION PAR ARMÉES, DIRECTIONS ET SERVICES

 Armée de Terre
385 personnes

 Armée de l'Air
230 personnes

 Marine nationale
132 personnes

 Direction générale de l'armement
26 personnes

 Service du commissariat des armées
22 personnes

Direction des ressources humaines du ministère de la Défense

 **6** personnes

Service de santé des armées

 **4** personnes

Gendarmerie

 **3** personnes

Service des essences des armées

 **2** personnes



RÉPARTITION DANS LES PRINCIPALES AFFECTATIONS GÉOGRAPHIQUES



RÉPARTITION PAR CATÉGORIE DE PERSONNEL

492

296

11

Officiers généraux

11

Agents civils de la Défense

Sous-officiers

Officiers



Le 21 mai, conférence de presse au quartier général de l'Otan, à Bruxelles : les généraux Jean-Paul Paloméros, Knud Bartels et Philip Breedlove, respectivement *Supreme Allied Commander Transformation*, *Chairman of the Nato Military Committee* et *Supreme Allied Commander Europe*.

Comment pourrait-on définir la transformation de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan) ?

Ce que l'on appelle aujourd'hui « transformation de l'Otan » correspond en fait à un processus permanent d'adaptation de nos forces aux nouvelles menaces. Le Commandement suprême allié pour la transformation (*Allied Command Transformation*, ACT), que j'ai l'honneur de commander, a été mis sur pied il y a douze ans, mais les alliés n'ont pas attendu cette entité pour s'adapter. Lorsque l'Otan a été créée, en 1949, elle comptait douze pays fondateurs. Aujourd'hui, elle représente une alliance de 28 États. Il a fallu intégrer les nouveaux membres, transformer les structures. À la fin de la guerre froide, l'Otan s'est trouvée face à des défis

inédits. Certains ont même imaginé que les dividendes supposés de la paix pouvaient remettre en cause la légitimité de l'Alliance atlantique. Les crises qui ont suivi l'effondrement du mur de Berlin (Balkans, Afghanistan, Libye...) ont au contraire démontré la pertinence et l'aptitude de l'Otan à s'adapter à un nouvel environnement sécuritaire. Actuellement, de manière très concrète, l'Otan s'appuie sur l'ACT afin de préparer l'avenir de ses forces et assurer la défense collective des pays membres. Pour cela, nous devons prendre en compte les risques actuels et déterminer les impacts militaires des évolutions géopolitiques et stratégiques à l'horizon des quinze prochaines années, défricher l'avenir en quelque sorte.



Entretien avec le général d'armée aérienne Jean-Paul Paloméros, commandant suprême allié pour la transformation de l'Otan



R. SENOUSSE/DICID

« L'Otan est sur la voie d'une transformation réussie, capable de s'adapter aux nouvelles menaces »

Responsable du Commandement suprême pour la transformation de l'Otan depuis trois ans, le général Jean-Paul Paloméros détaille les grandes lignes de sa fonction, expose l'évolution des missions de l'Alliance atlantique dans la période récente et souligne l'importance de la France dans ce processus. Il dresse un bilan positif alors que le général Denis Mercier s'apprête à lui succéder à ce poste stratégique.

**Dans quelle durée s'inscrit cette transformation ?
Avez-vous des objectifs à court terme ?**

Je compare souvent la transformation au fil d'Ariane. Selon moi, notre travail consiste à faire le lien entre le passé, le présent et l'avenir. Il n'y pas de « grand jour de la transformation », c'est un continuum. Nous essayons d'anticiper les grandes tendances dans le développement capacitaire, dans l'utilisation des technologies, dans la formation, dans l'entraînement des hommes. Nous traitons de problématiques qui englobent plusieurs volets : industriel, logistique, humain avec, bien sûr, des responsabilités à court terme pour l'entraînement de nos forces. Dans ce cadre, nous avons mis en œuvre un programme d'exercices très

complet qui couvre aussi bien la préparation des états-majors que l'entraînement tactique des forces dans un cadre interarmées. C'est la partie très concrète et perceptible de notre mission. Au-delà, il nous faut aussi réfléchir au futur et poursuivre la réflexion prospective. Ce travail, plus difficile à matérialiser, est néanmoins essentiel.

Quels sont les défis de cette transformation ?

Aujourd'hui, ils sont multiples. Il faut noter que l'Otan sort d'une période d'engagement opérationnel très intense marquée par les Balkans et l'Afghanistan. Nous avons tiré les enseignements de ces crises, mais nous devons dès maintenant préparer nos forces et réadapter notre ■■■

■ ■ ■ modèle en fonction des menaces, notamment celles des cyberattaques qui font courir chaque jour des risques à nos États. De plus, compte tenu du rythme opérationnel de ces dernières années, le niveau des exercices otaniens était retombé assez bas : nous devons maintenant reprogrammer les entraînements et les exercices tout en ayant le souci de faire peser le moins de contraintes budgétaires sur les États. L'un des points clés de cette alliance reste l'interopérabilité de nos forces, c'est-à-dire notre capacité à mener des actions dans un cadre commun. L'évolution rapide des crises nous impose aujourd'hui d'être de plus en plus réactifs. Lors du sommet de septembre 2014 au pays de Galles, les chefs d'État des pays de l'Otan ont ainsi lancé le *Readiness Action Plan* afin qu'une force « fer de lance » extrêmement souple et rapide, la *Very High Readiness Joint Task Force* (VJTF), soit mise en place. Nous avons d'ores et déjà commencé à tester cette force par un exercice très représentatif en Pologne. L'objectif est de pouvoir déployer en quelques jours l'équivalent d'une brigade dans le périmètre d'action de l'Otan. Il convient aussi d'adapter et de tester la chaîne de commandement dans son ensemble.

À quoi servirait en effet une force très réactive sans un processus décisionnel politico-militaire très performant ?

Quels liens entretenez-vous avec le domaine des opérations ?

Au sein du comité militaire de l'Otan, les deux commandements suprêmes, celui des opérations (ACO) et celui de la transformation, travaillent ensemble. La transformation des forces de l'Alliance ne peut pas se concevoir sans un échange permanent avec l'ACO, car nous œuvrons au profit des opérations. Cette interaction permanente est marquée par le fait qu'une équipe d'ACT est présente en permanence à Mons (Belgique) auprès du *Supreme Headquarters Allied Powers Europe*, qui est commandé par le général américain Philip Breedlove.

Comment avez-vous perçu votre rôle de *Supreme Allied Commander Transformation (SACT)* et en quoi est-il important pour la France de conserver le poste ?

Quand je suis arrivé à la tête de l'ACT il y a trois ans, j'ai poursuivi la dynamique impulsée par mon prédécesseur, le

Le général Paloméros avec des soldats de l'Alliance durant l'exercice Noble Jump, en juin dernier, à Zagan, en Pologne.





Le général Denis Mercier (ci-contre) prend le relais, fin septembre, du général Paloméros à la tête du Commandement suprême allié pour la transformation, rejoignant le quartier général de Norfolk, aux États-Unis (ci-dessous).



R. SENOUSSE/DICOD

général Stéphane Abrial, notamment dans la diffusion de la culture européenne dans le processus de transformation de l'Otan. Qu'un Européen ait repris ce poste en 2009 a permis d'obtenir une répartition équitable au sein des commandements suprêmes de l'Alliance. Actuellement, près d'une centaine de Français œuvrent à la transformation de l'Otan. Plus que jamais, je crois que les Européens, notamment les Français, doivent assumer leur présence et continuer à influencer sur les affaires militaires de l'Alliance dans une logique de partage des tâches et des responsabilités mieux équilibré entre les deux rives de l'Atlantique. La France peut être fière d'honorer ce poste de SACT, pour lequel elle est tout à fait légitime.

**Quels sont les chantiers qu'il reste à entreprendre ?
Quelle va être la feuille de route de votre successeur ?**

Au moment où je m'apprête à laisser ma place au général Denis Mercier, je suis convaincu que l'Otan est sur la voie d'une transformation réussie, celle d'une Alliance capable de s'adapter aux nouvelles menaces. Beaucoup

d'enseignements sont à tirer de cette période. Je pense ainsi que le développement des partenariats est une réussite. Il faut élargir et renforcer nos liens, avec d'autres pays bien sûr, mais aussi avec les autres institutions : Union européenne, Nations unies... Il faut faire en sorte que les pays qui souhaitent s'engager puissent venir se « connecter » et travailler en coalition avec l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, comme cela a été le cas pour la Libye, et encore plus en Afghanistan. L'objectif est à mon avis clair : l'Otan doit rester une organisation politico-militaire crédible, pertinente, pour faire face aux nombreux défis sécuritaires de ce XXI^e siècle, pour assurer la protection collective de ses États membres, et de près de 900 millions d'êtres humains. ■

Propos recueillis par Paul Hessenbruch

**JDEF de septembre :
« Transformation de l'Otan, dans
les pas du général Paloméros »**



Servir la France au sein de l'Alliance atlantique

En poste à Norfolk, Mons, Naples ou Izmir, sept militaires français évoquent leur mission en tant qu'inséré au sein d'une structure de l'Otan. Une expérience internationale qui, pour chacun, s'avère aussi riche professionnellement que personnellement.

**Sergent-chef
Estelle Guala**

(armée de l'Air), 42 ans,
chef administratif
du commandant
suprême allié pour la
transformation (Norfolk,
États-Unis).



« J'ai eu la chance d'intégrer le commandement suprême allié pour la transformation en juillet 2014 pour m'occuper de l'administration et du courrier de l'état-major. Il s'agit de ma seconde expérience au sein de l'Otan puisque j'avais auparavant travaillé au commandement de Naples. Ma mission actuelle consiste à coordonner tous les courriers au profit du général Paloméros et de ses équipes. Ce soutien que j'apporte au quotidien est essentiel pour la bonne coordination du travail de son état-major, car les insérés sont en permanence en déplacement. Cette expérience dans un état-major international à l'étranger représente une richesse incroyable dans une carrière militaire. Je suis convaincue que l'on apprend plus vite et tous les jours sur l'état du monde. Je crois également que les sous-officiers ont toute leur place dans l'Otan. C'est une très grande opportunité de servir la France au sein de l'Alliance. »



Capitaine de vaisseau

Bruno Sciascia

(Marine nationale),
52 ans, chef d'état-major
de la liaison française
auprès du commandant
suprême allié pour la
transformation (Norfolk,
États-Unis).



« À Norfolk, mon rôle est de faire l'interface entre le travail effectué par nos insérés français et l'État-Major des armées ainsi que d'autres directions comme la Direction générale de l'armement. Nous sommes là pour influencer sur les décisions de l'Alliance afin qu'elles puissent s'inscrire dans les orientations françaises. Nous devons avoir le souci permanent que les intérêts de la France, de ses armées et de ses industries, soient pris en compte dans les grandes orientations et les décisions prises au sein du Commandement suprême allié pour la transformation. Le but est d'optimiser notre présence afin d'avoir des retours concrets, je pense en particulier au rapport qu'il peut y avoir entre notre contribution au budget de l'Otan et la part des contrats remportée par les industriels français dans les programmes communs à l'Alliance. J'estime que le passage dans un état-major comme celui-ci favorise l'ouverture d'esprit des officiers. Il faut savoir tirer profit de ces expériences uniques. »

« Ma mission à l'Otan consiste à rédiger les interventions du général d'armée aérienne Paloméros. C'est un exercice qui s'avère à la fois formateur et passionnant, car il faut comprendre et intégrer la dimension politico-militaire, interarmées et inter-alliée du poste de commandant suprême allié pour la transformation (SACT). La majorité de ces discours demande la prise en compte des sensibilités et des avis des 28 alliés, mais exige avant tout un positionnement du général par l'intermédiaire d'un message clair et direct. Une des difficultés fut d'appréhender rapidement les problématiques de l'Alliance, en particulier un « langage otanien » parfois très technique. Dans ce travail de l'ombre, je tire une grande satisfaction de servir notre pays en assistant un SACT aux convictions fortes pour dynamiser la transformation. À ce poste, j'étends mes connaissances dans les domaines prospectifs du développement capacitaire et de la préparation opérationnelle, une véritable nouveauté pour moi après une première partie de carrière essentiellement tournée vers les opérations. Enfin et surtout, j'apprécie l'enrichissement intellectuel que procurent les échanges quotidiens avec nos alliés. »



Lieutenant-colonel

Étienne Krier

(armée de Terre), 36 ans,
speechwriter (plume)
du commandant
suprême allié pour la
transformation (Norfolk,
États-Unis).

Adjudant Nicolas Rubin-Wright

(armée de Terre), 44 ans,
Press Information Officer
au grand quartier général
des puissances alliées en
Europe, (Mons,
Belgique).



« Je suis arrivé au *Supreme Headquarters Allied Powers Europe* (Shape) de Mons en 2013. J'étais auparavant secrétaire du chef de corps au groupement de soutien de base de défense de Colmar. Lors de mes opérations extérieures, j'étais parfois chargé de faire le lien entre la France et certains pays alliés, comme l'Irlande au Liban et les États-Unis au Kosovo. Ces opportunités de parler anglais et de travailler avec d'autres nations m'ont incité à demander une mutation à l'Otan. Dès que des postes ont été ouverts, j'ai postulé. Ils cherchaient une personne avec un très bon niveau d'anglais, or je suis franco-britannique et je parle couramment la langue de Shakespeare. Au *Public Affair Office*, mon service, ma principale mission est de fournir une revue de presse pour le général qui commande le Shape. Il doit pouvoir la lire dès 7 h 15. Pour cela, je débute mes journées à 4 h 30 pour collecter les informations d'une quarantaine d'articles. Je dois également réaliser une *country media revue* pour le commandant suprême des forces alliées en Europe afin qu'il dispose, lorsqu'il se déplace à l'étranger ou qu'il reçoit une autorité étrangère, de l'essentiel des informations médiatiques sur le pays concerné. Plusieurs fois par semaine, j'analyse des situations géopolitiques ou militaires. Au Shape, je travaille avec un Américain, un Belge, une Britannique, un Hollandais, des Canadiens et une Lettonne. C'est très enrichissant ! Après avoir travaillé au sein de l'Otan, je souhaite rejoindre une unité du service militaire volontaire en tant que formateur. »

« Affecté en 2013 en tant qu'officier *lessons learned*, j'étudie les retours d'expériences des opérations et des exercices dans la division J7 du quartier général du commandement interallié des forces interarmées de Naples. Officier mécanicien pour l'armée de l'Air de formation, je travaille actuellement pour la deuxième fois dans l'Otan. Ma première affectation, en 2005 au sein du commandement interallié de la composante air de Ramstein (Allemagne), m'avait donné envie de revenir dans l'Alliance. J'estime que c'est une grande chance de travailler avec des personnes de nationalités différentes. Outre l'enrichissement culturel évident qu'il présente, cet univers multinational est particulièrement stimulant sur le plan intellectuel. Régulièrement amené à parler anglais, italien, ou même espagnol avec mon supérieur, je dois également faire preuve d'ouverture d'esprit et parfois d'empathie à l'égard de nos alliés. Cette approche professionnelle est différente de celle adoptée sur le territoire national, car elle consiste à servir les intérêts de la France tout en restant dévoué envers son chef étranger. Je suis venu avec mon épouse et ma petite fille. Elles sont ravies de vivre cette fabuleuse aventure. Grâce aux structures mises en place par la France, elles sont accompagnées et ont accès à diverses activités communautaires. Désormais dans ma dernière année à Naples, je ne connais pas encore ma prochaine affectation. Parmi mes choix, Tours, Bordeaux ou Paris, mais pourquoi pas encore l'Otan. »

**Lieutenant-colonel
Frédéric Bertolozzi**

(armée de l'Air), 43 ans,
officier *lesson learned*
au quartier général
du Commandement
interallié des forces
interarmées (Naples,
Italie).



Capitaine Magali Savy
(armée de Terre), 36 ans,
legal advisor (conseiller
juridique) au quartier
général des forces
terrestres de l'Otan,
(Izmir, Turquie).



« Legad (*legal advisor*) au sein du *headquarter* Landcom, le quartier général des forces terrestres de l'Otan, basé à Izmir, je suis chargée, avec les deux autres personnes qui composent le bureau, de conseiller juridiquement le commandement ainsi que l'ensemble des divisions de l'état-major. Je suis le premier officier français à avoir été désigné à ce poste – que j'occupe depuis un an – au sein de cet état-major. Cette affectation m'apporte énormément, notamment dans ma spécialité. Sur mes précédentes affectations, j'étais la seule juriste. Au Landcom, j'échange beaucoup avec mon chef de bureau qui est un *judge advocate general* d'origine américaine. Les différences culturelles et de fonctionnement de nos deux pays sont à l'origine de grandes discussions. Cette émulation intellectuelle m'apprend beaucoup, notamment pour appréhender certaines problématiques juridiques, certaines idées. Tous ces échanges sont très enrichissants, tant sur le plan personnel que professionnel. Il ne s'agit pas là de ma première mission au sein de l'Alliance : j'ai travaillé durant cinq ans au sein du corps de réaction rapide européen de Strasbourg. J'étais alors conseiller juridique au niveau du détachement de soutien national France. En tant qu'officier sous contrat juriste, les opportunités de travailler pour l'Otan sont plus restreintes que pour les officiers de carrière, c'est donc une chance pour moi de compter ces deux affectations dans mon parcours professionnel. »

« J'ai rejoint le *Joint Force Command* (JFC) de Naples en 2013. Il s'agit de l'un des deux états-majors de commandement otaniens de niveau opératif. Je travaille à la division opérations qui, au sein de la branche synchronisation et conduite des opérations, assure la continuité entre la conduite à très brève échéance et le plan à long terme dans les trois dimensions (terre, air, mer). En tant que marin, je suis particulièrement sollicité sur l'emploi des forces maritimes. Travailler avec l'Otan m'était déjà familier car j'ai auparavant passé quatre ans à l'état-major de la force d'action navale, à Toulon, qui fait partie de la structure de force Otan. Je souhaitais travailler dans un milieu international et le JFC m'a offert cette possibilité. C'est une expérience enrichissante puisque je côtoie des militaires de différentes nationalités, mais également des camarades des armées de Terre et de l'Air françaises aux profils et carrières très différents. Ma mutation arrivant en 2016, je souhaite rejoindre le commandement maritime de l'Otan ou servir sur un poste à l'Union européenne. »



**Capitaine de frégate
Jean-François Morel,**
(Marine nationale), 47 ans,
Expert des opérations
maritimes au Joint Force
Command (Naples,
Italie).



Une nouvelle force pour réagir toujours plus vite

Cet automne, la *Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)*, créée pour répondre très rapidement aux situations de crise, sera certifiée lors de l'exercice des forces de l'Otan Trident Juncture 2015. Opérationnelle dès 2016, elle comptera environ 5 000 hommes.

« **L'**Otan est en train de faire face à un nouvel environnement sécuritaire causé par la violence, la tourmente et l'instabilité dans le Sud – en Irak, en Syrie, en Afrique du Nord –, mais causé également par le comportement de la Russie, plus assertive, qui a utilisé la force pour changer des frontières, pour annexer la Crimée et pour déstabiliser l'Ukraine orientale. L'Otan doit y répondre et nous le faisons en mettant en œuvre le plus grand renforcement de nos défenses collectives depuis la fin de la guerre froide. La force de réaction très rapide en est un élément clé », a déclaré en juin dernier le secrétaire général de l'Otan, Jens Stoltenberg, venu en Pologne pour assister au premier grand exercice de la nouvelle Force de réaction très rapide de l'Alliance, la *Very High Readiness Joint Task Force (VJTF)*.

Déploiement en quelques jours

Sa création a été décidée à l'occasion du sommet de l'Otan de Newport en septembre 2014, notamment pour renforcer le flanc oriental de l'Alliance face aux ambitions de Moscou. Pour la mettre en place, les deux commandements militaires suprêmes de l'Alliance, celui des opérations et celui de la transformation, ont ainsi travaillé ensemble pour définir le modèle et les objectifs. « *L'idée était que cette force puisse être en mesure de se déployer en seulement quelques jours, avec un état-major intégré, mais aussi tous les moyens logistiques et humains permettant de l'inscrire dans un temps court* », explique le général Paloméros, le commandant suprême de la transformation.

La VJTF correspond à une brigade multinationale (environ 5000 hommes) comprenant jusqu'à cinq bataillons, appuyés par des unités aériennes et maritimes et des



forces spéciales. Certaines unités pourront être déployées dans un délai de deux à trois jours. La VJTF est ainsi le prolongement de la Force de réaction de l'Otan (la *Nato Response Force*, NRF), la force de réaction de l'Alliance mise en place en 2002. Cette dernière, désormais dotée de 30 000 hommes d'alerte, ne disposait pas de structures assez souples et rapides pour garantir un déploiement en jours et non en mois, comme c'est le cas aujourd'hui.

Premiers pas

Le premier exercice complet interarmées de la VJTF a réuni en juin dernier en Pologne environ 2 100 soldats néerlandais, tchèques, allemands, norvégiens, polonais, lituaniens, belges, américains et hongrois, de différentes formations. Cet automne, du 21 octobre au 6 novembre, l'exercice à haute visibilité Trident Juncture 2015 de l'Otan mettra en œuvre près de 30 000 soldats principalement en

Italie, au Portugal et en Espagne. À cette occasion, la VJTF devra être certifiée, tant ses procédures d'état-major que les forces elles-mêmes. « *Le scénario de cet exercice est extrêmement réaliste, nous allons représenter plusieurs types de menaces dans toutes les dimensions, notamment le cyber* », explique le général Paloméros.

En 2016, la VJTF, qui sera alors dirigée par l'Espagne avec la participation d'autres alliés, sera ainsi pleinement opérationnelle et disponible pour réagir rapidement à toute situation d'urgence. Sur la base du volontariat et en fonction d'une rotation annuelle, les nations de l'Otan prendront tour à tour la direction de la VJTF en mettant ainsi à disposition leurs forces armées. La France s'est mise au diapason de ces mesures en annonçant vouloir prendre son rôle de nation cadre pour mener le défi de cette rapidité d'action. ■

Paul Hessenbruch



Débarquement près de la ville d'Ustka, dans le nord de la Pologne, le 17 juin dernier lors de l'exercice Noble Jump durant lequel la VJTF a été déployée pour la première fois.



F. CABEZAGNOLIÉ DE LAIR ET D. L'ESPACE - LE BOURGET

De l'air et de l'es les *warbirds*



À l'entrée du hall 39-45 rénové, l'avion de transport américain C-47 Skytrain avec ses 29 mètres d'envergure en impose.

C'est une domination sans partage. Fort de ses 29 mètres d'envergure, le Douglas C-47 Skytrain fait grande impression dès l'entrée dans le hall, surplombant l'exposition et les chasseurs qui l'accompagnent. L'avion de transport américain en est entouré de toutes parts, comme pour le protéger contre les assauts ennemis. Le premier d'entre eux est le Supermarine Spitfire de la Royal Air Force. Il a la particularité de posséder un moteur Rolls-Royce Merlin fabriqué par l'Américain Packard. « Cet avion est un cadeau de la Royal Air Force à l'armée de l'Air, explique Laurent Rabier, responsable de la collection aéronefs du musée de l'Air et de l'Espace. C'est un hommage aux Français libres qui se sont battus aux côtés des Anglais. »

« Si je devais en choisir un, ce serait celui-là, déclare Catherine Maunoury, directrice du musée. Pour tout ce qu'il représente, les évolutions, le pilotage et la phrase de Churchill : « Jamais autant d'hommes n'ont dû à aussi peu. » Le Spitfire ne cessera jamais d'évoluer, à tel point que les modèles de fin de guerre n'ont plus rien à voir avec les originaux.

Ces pièces uniques sont aujourd'hui mises en valeur au sein d'un hall rénové grâce au mécénat de la fondation David H. Dewhurst, ancien pilote de B26 au sein de l'armée de

l'air américaine durant la Seconde Guerre mondiale. « J'ai eu la chance de rencontrer le vice-gouverneur du Texas, David Dewhurst, et son frère Gene, qui recherchaient un appareil de ce type pour rendre hommage à leur père, confie Catherine Maunoury. Nous leur avons cédé le B26 que nous possédions – qui est maintenant exposé au musée d'Utah Beach – et leur fondation nous a accordé 1,6 million d'euros pour refaire le hall. »

Aux côtés du Spitfire se trouve un chasseur français Dewoitine D. 520, un des aéronefs les plus importants de la bataille de France de 1940. Sous l'occupant, la production de ce chasseur sera reprise. L'avion exposé est sorti de l'usine en 1942. Il sera ensuite réutilisé par les forces françaises à l'occasion de la reconquête du territoire en fin de guerre, notamment pour la poche de Royan, zone de résistance allemande. « Le musée possédait quatre exemplaires du Dewoitine D. 520, précise Laurent Rabier. Mais un des appareils a connu un accident fatal dans les années 1980. Depuis, le musée de l'Air et de l'Espace ne fait plus voler les avions des collections. »

Chasseurs à grande allonge

Du côté opposé au C-47, on retrouve deux chasseurs américains, le P-51D Mustang et le P-47Thunderbolt. Ce dernier, plus grand, plus lourd et moins rapide que le Mustang, n'était donc pas aligné dans des combats aériens mais pour des missions d'appui. Il disposait d'une grande capacité d'emport, avec huit mitrailleuses et plus d'une tonne de bombes et roquettes. « Ces deux avions ont servi à accompagner les bombardiers au-dessus de l'Allemagne, développe Laurent Rabier. Ils ont été essentiels. Sans eux, les bombardiers auraient été à la merci des chasseurs allemands ou de la défense antiaérienne, car les anciens modèles de chasseurs ne possédaient pas l'allonge nécessaire, c'est-à-dire la quantité de carburant qu'on pouvait emporter pour aller assez loin et ■■■

pace pour

Après dix mois de travaux, le musée de l'Air et de l'Espace du Bourget a inauguré son nouveau hall 39-45 en juin dernier. Il est dédié aux *warbirds*, terme donné aux avions qui ont servi durant la Seconde Guerre mondiale. Visite guidée...

■■■ *revenir* ». Le P-51 était doté d'une aile à profil laminaire, ce qui lui permettait de voler longtemps avec une consommation minimale.

Appareils de la Luftwaffe

En face de cette ligne d'avions alliés se dresse un Focke-Wulf Fw-190, un chasseur de la Luftwaffe à l'histoire unique. « *Cet appareil, ainsi que plusieurs autres du même type, a été découvert dans une usine de récupération souterraine dans les carrières de Cravant, dans l'Yonne. Les Allemands réassemblaient des chasseurs qu'ils réparaient pour les renvoyer au combat, livre le responsable de la collection d'aéronefs du musée. Il possède donc un fuselage de Fw-190 A8, mais dispose d'une aile de Fw-190 A7. Cet exemplaire a été acquis par le musée après la guerre et a été repeint aux couleurs que portait l'avion du Kommodore Josef Priller, un as de la Luftwaffe, au moment du débarquement de Normandie.* » Ces appareils ont été renommés NC-900 par la nomenclature française et réassemblés au profit de l'armée de l'Air. Autre

chasseur allemand exposé, le Heinkel He.162A-2 « Volksjäger », premier monoréacteur de chasse de l'histoire. Mis au point à la toute fin de la guerre, il connut une période opérationnelle courte. Il est également le premier à posséder un siège éjectable, qui ne sert qu'à passer la bouche d'entrée d'air du réacteur pour ne pas être happé. Ensuite, le pilote doit réussir seul à quitter son siège. Laurent Rabier nous présente l'exemplaire exposé : « *Cet appareil a appartenu aux autorités françaises qui l'ont essayé abondamment avant de le confier au musée. C'est grâce à une association, Memorial Flight, qu'il a été restauré il y a huit ans dans ses couleurs originelles. Il est complet et étonnamment préservé par rapport à d'autres Heinkel.* » À ses côtés figure un bombardier américain Douglas AD-4NA Skyraider. S'il n'est pas véritablement un avion de la Seconde Guerre mondiale, il correspond au même temps technologique. Il sera utilisé en Corée (1950-1953), au Viêt-Nam (1955-1975) et en Algérie (1954-1962). Le voyage dans le temps se poursuit... ■

Thibault Duclos



Ci-dessus : un chasseur américain Republic P-47D Thunderbolt.

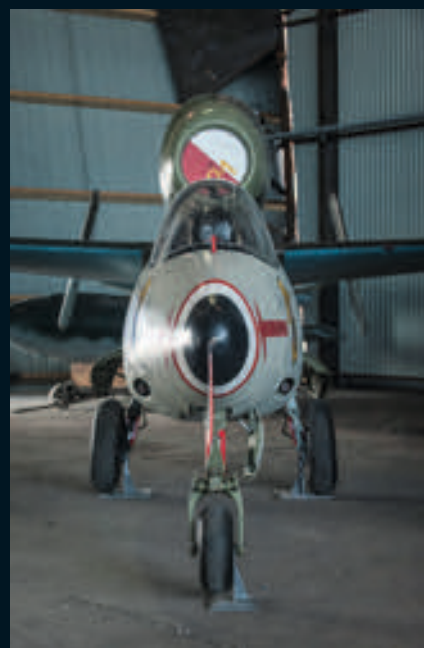
Au milieu à droite : un Heinkel He. 162 Volksjäger, premier monoréacteur de chasse de l'histoire.

Ci-contre : dérive du chasseur français Dewoitine D. 520.

Infos pratiques

Musée de l'Air et de l'Espace, aéroport de Paris-Le Bourget (93). Ouvert tous les jours sauf le lundi, de 10 heures à 17 heures. www.museeairespace.fr

Le reportage vidéo sur la réouverture du hall 39-45



PHOTOS : J. REDOUANE@ECPAD

Avec votre assurance vie GMF, prenez votre avenir financier en main.



Avec le contrat multisupports Multéo de GMF, vous pouvez doser la sécurité et opter pour la performance des marchés financiers. C'est vous qui déterminez les règles du jeu.



Le Revenu

MULTÉO

Catégorie contrats multisupports actifs (2 à 15 fonds)

Rendez-vous sur www.gmf.fr
ou appelez le

N° Vert 0 800 88 11 62

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

GMF VIE - Société anonyme au capital de 186 966 736 € entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - 315 814 806 R.C.S. Pontoise
Siège social : 1, rue Raoul Dautry - CS 40003 - 95122 Ermont Cedex - Tél. 0 970 809 809 (numéro non surtaxé) Internet : www.gmf.fr



Historien d'hier et d'aujourd'hui

Sa formation d'ingénieur achevée, Jean-Christophe Notin s'enthousiasme pour le destin des jeunes combattants de la France libre. Il leur consacre un ouvrage et choisit de relater les faits d'armes des forces françaises, de la Seconde Guerre mondiale à nos jours.

« **É**crivain militaire », « historien des opérations extérieures », « vingtiémiste », « vingt-et-uniémiste », voire « auteur de publications historiques » sont autant de qualificatifs attribués à Jean-Christophe Notin. Ingénieur diplômé de l'École des Mines de Paris, Jean-Christophe Notin est né le 25 juillet 1970 à Marseille. Ses études achevées, il prend une année sabbatique pour se consacrer à un sujet qui le passionne : l'histoire des Français libres, ces « personnes qui, jeunes, ont fait le choix de tout abandonner parce qu'elles estimaient qu'il y avait une cause plus grande que leur propre carrière ou que leur famille ». Ses recherches connaissent une fin heureuse puisque les Éditions Perrin trouvent le travail digne d'une publication. Paraît alors en 2000, *1 061 Compagnons*, fruit de deux années de rencontres avec plus de 150 Compagnons de la Libération. Il publie très vite deux autres ouvrages sur cette période, ainsi que trois biographies, dont une sur Leclerc en 2005, et une autre sur Foch en 2008. Quand on lui demande d'où vient ce goût pour l'écriture, il évoque sa classe de 4^e. « Un professeur de français m'avait fait lire les mémoires de de Gaulle. J'en étais resté fasciné. Je m'étais dit que le jour où j'en aurai l'opportunité, j'irai rencontrer les grands survivants de la Seconde Guerre mondiale. » Les années passant, les témoins de 39-45 disparaissent les uns

après les autres. Au grand désespoir de Jean-Christophe Notin, qui aime le contact direct avec l'histoire. Sa curiosité le pousse alors à se pencher sur les opérations extérieures. « *Je ne travaillais plus qu'avec les archives. Comme je m'ennuyais, je me suis dit que je pouvais aussi bien m'intéresser aux "descendants" des Compagnons: les soldats d'aujourd'hui.* » D'innombrables entretiens avec des Afghans, des militaires et des agents clandestins des

services de renseignement aboutiront à la publication, en 2011, de *La Guerre de l'ombre des Français en Afghanistan*, qui traite d'un sujet peu étudié, et rencontre un assez grand retentissement. « *Je me suis intéressé à l'Afghanistan dans le cadre de mes recherches sur la Direction générale de la sécurité extérieure, dont le service mission était très actif sur ce théâtre d'opérations. J'aime que mes sujets collent à l'actualité. J'ai enchaîné les recherches sur les opérations extérieures, car le théâtre libyen s'est ensuite ouvert.* » Et au conflit libyen a succédé le déploiement des forces au Nord-Mali.

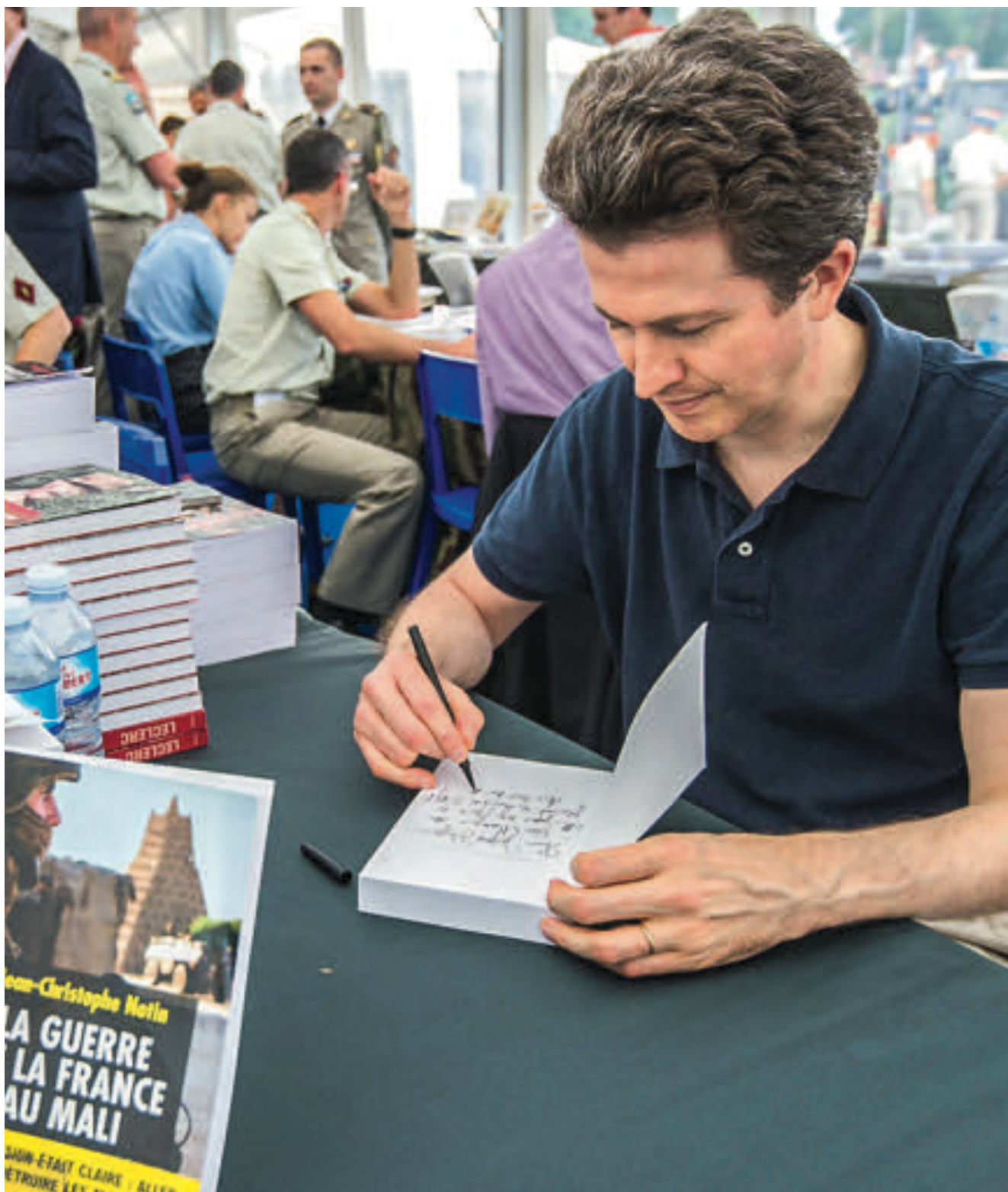
Jean-Christophe Notin s'est longuement intéressé à l'opération Serval : ce travail a donné lieu à un ouvrage, *La*

Guerre de la France au Mali (2014), et à un documentaire audiovisuel, « Serval, quand l'armée filme la guerre », (Envoyé Spécial, 2013, avec Martin Blanchard). Un nouveau film sur le sujet est prévu sur France 2 pour la rentrée. « *Pour cette production, on a interrogé tout le monde: du président de la République à l'adjudant de Légion, le but étant de montrer comment, en France, on déclenche et on conduit une guerre.* » Aujourd'hui, l'écrivain revient à son sujet de prédilection : la Seconde Guerre mondiale. « *J'ai rencontré Leclerc au collège. Le maréchal est l'exemple absolu à montrer aux jeunes. En juin 1940, il est prêt à tout risquer – il est alors père de six enfants et promis à une belle carrière – pour une cause qu'il juge*

« Un professeur de français m'avait fait lire les mémoires de de Gaulle. J'en étais resté fasciné. »

supérieure et rallie le général de Gaulle à Londres. Leclerc, c'est l'héroïsme à l'état brut. » Avec un titre volontairement provocateur – *Leclerc, le croisé de la France libre* –, l'historien souligne l'appartenance du maréchal à l'une des plus vieilles familles de France, les Hautecloque. Chrétien convaincu et fervent pratiquant, « *Leclerc descend en droite ligne des tout premiers croisés* ». C'est là une autre dimension que ne manque pas de souligner Jean-Christophe Notin. Ce qu'il aime avant tout, c'est raconter une histoire. « *Si mes livres fonctionnent bien, c'est qu'ils ne sont pas ennuyeux – je l'espère – comme peuvent l'être certains ouvrages académiques. Je propose un livre à lire, pas à déchiffrer.* » ■

Domenico Morano



J. FAO©ARMÉE DE TERRE

Jean-Christophe Notin en six dates

1970 | Naissance à Marseille

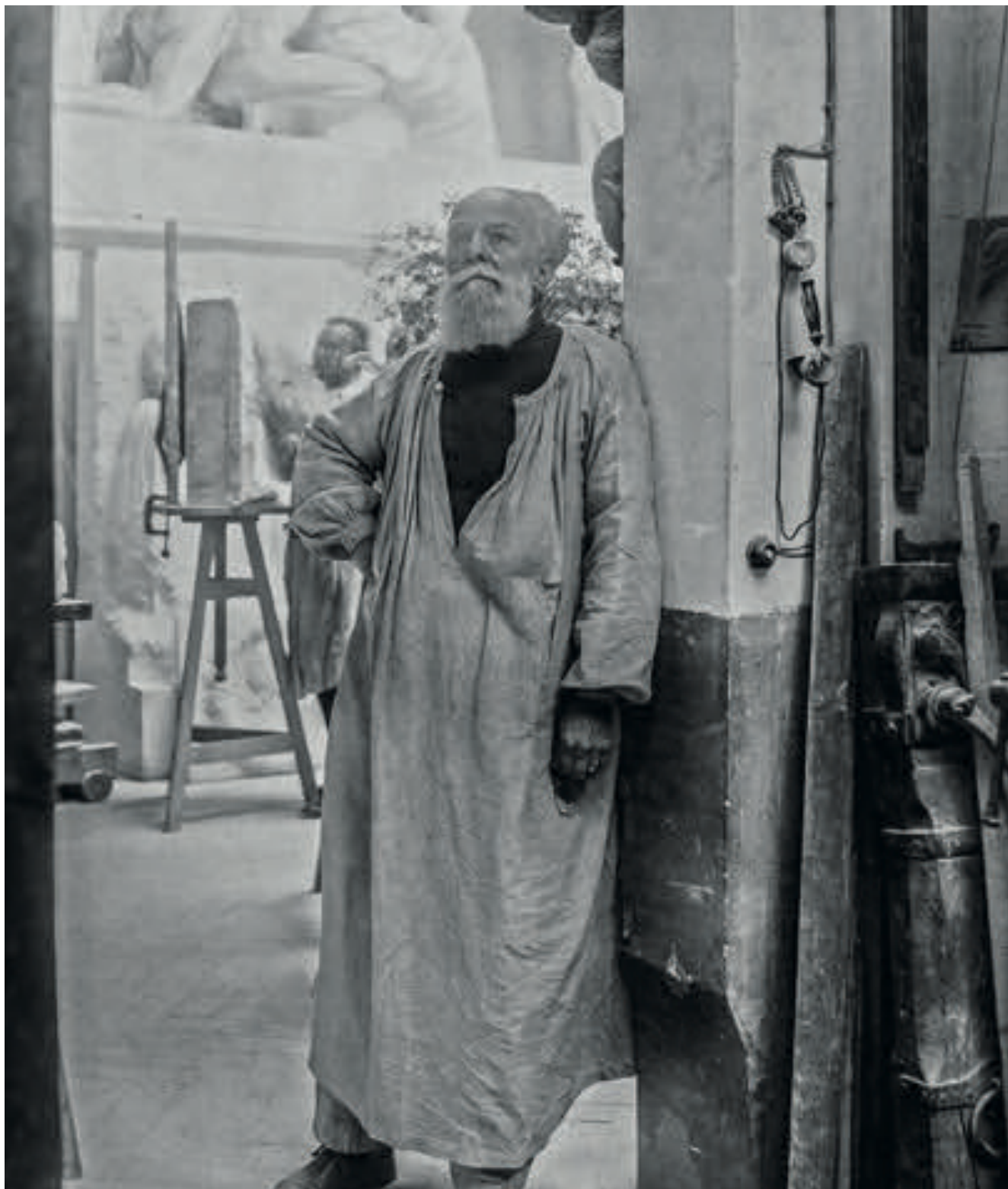
2003 | Prix maréchal Foch pour *La Campagne d'Italie*

2013 | Reportage « Serval, quand l'armée filme la guerre » diffusé sur France 2

2000 | Prix Esprit de la Fondation Charles-de-Gaulle pour *1061 Compagnons*

2011 | Prix de l'essai de *L'Express* pour *La Guerre de l'ombre des Français en Afghanistan*

2015 | Prix des cadets de Saint-Cyr pour *La Guerre de la France au Mali*



©AGENCE ROL

Paul-Albert Bartholomé (1848-1928), peintre et sculpteur français.

Il commence sa carrière comme peintre à Genève, puis s'installe à Paris. Ami de Degas, il se consacre à partir de 1886 à la sculpture. Il acquiert une grande notoriété comme sculpteur funéraire. On lui doit notamment le monument aux morts du Père-Lachaise. En 1915, il réalise le modèle définitif de la croix de guerre qui honorera des milliers de soldats.

Croix de guerre

Un héritage toujours d'actualité

Instaurée en 1915, la croix de guerre récompense un acte de courage et innove par son système de citation. À la fin de la Grande Guerre, plus d'un million de décorations ont été décernées à des combattants, des civils ou des villes. Elle est reprise lors des conflits menés ensuite par la France.

Dès le début de la Première Guerre mondiale, une carence est vite apparue dans le système de récompenses français pour distinguer les combattants méritants : il n'existait pas de décoration pour honorer les actes de courage ponctuels. Pourtant, en dépit d'un besoin avéré, ce n'est que le 8 avril 1915 que fut promulguée la loi instaurant la croix de guerre. Atypique, cette nouvelle décoration a depuis lors fortement impacté le système de récompenses français : sous de nouvelles formes, la croix de guerre est toujours, un siècle plus tard, la marque du courage.

Un vrai besoin

Alors que les soldats allemands pouvaient se voir décerner la croix de fer depuis 1813, les Français ne disposaient, au début de la guerre, que de la médaille militaire et de la Légion d'honneur pour voir célébrer leurs mérites. Or leurs conditions d'attribution étaient trop catégorielles et restrictives pour permettre de récompenser de façon satisfaisante les militaires de tous grades, pour chaque acte de bravoure. Un vrai besoin a ainsi émergé, dès les premiers mois de combats. C'est le commandant du 4^e corps d'armée, le général Boëlle, qui alerta le premier les pouvoirs publics, en octobre 1914, à l'occasion d'une tournée d'inspection au front du sénateur Ernest Cauvin. Il fallut attendre le 2 avril 1915 pour que

la loi instituant la croix de guerre soit votée, au terme d'un long débat parlementaire. En effet, le ministre de la Guerre, Alexandre Millerand, était opposé au projet de loi car il ne voyait pas la nécessité d'une telle décoration. Il jugeait suffisantes les citations à l'ordre du jour, qui étaient inscrites au Bulletin officiel de l'Armée. Or celles-ci, simples textes relatant les faits d'armes, ne donnaient droit à aucune décoration. Le projet, porté notamment par les députés Maurice Barrès et Driant (lieutenant-colonel en retraite), visait au contraire à créer une décoration matérialisant ces citations, pour témoigner visiblement du courage des combattants.

Un concours fut lancé pour la création de son insigne et 30 modèles furent proposés. Celui très sobre du graveur Bartholomé fut retenu.

Alors même que la loi créant la nouvelle décoration n'avait pas encore été adoptée, un concours fut lancé pour la création de son insigne. Il connut un vif succès, puisque plus de trente modèles furent proposés par différents graveurs, des plus simples aux plus élaborés. Celui retenu, du graveur Bartholomé, est très sobre. Il consiste en une croix de bronze à quatre branches pattées, portant deux glaives croisés. À l'avant figure l'effigie de la République

et au revers le millésime d'attribution. Le ruban, vert rayé de rouge, reprend celui de la médaille de Sainte-Hélène, créée en 1857 pour les vétérans des campagnes de la Révolution et de l'Empire. Ce rappel, comme la connotation religieuse du terme « croix », valut de nombreuses critiques à la nouvelle décoration, qui connut pourtant un succès considérable.

Signaler les actes de bravoure

L'une des innovations majeures de la croix de guerre fut de permettre de symboliser chaque acte de bravoure sans pour autant démultiplier les décorations, grâce à un ingénieux système d'agrafes à fixer sur le ruban. Une étoile en bronze (citation à l'ordre du régiment ou de la brigade), en argent (division) ou en vermeil (corps d'armée) y représentait chaque citation. Les citations à l'ordre de l'armée étaient quant

à elles matérialisées par des palmes de bronze, cinq palmes pouvant être remplacées par une palme d'argent. Cette mesure ne fut guère appliquée, comme le montrent les portraits d'as tels que René Fonck, titulaire de 28 palmes !

La seconde originalité de la croix de guerre fut de pouvoir être attribuée de façon large, unissant tous les participants au conflit autour des valeurs de courage et de bravoure. Militaires de tous grades, non-combattants, ■■■

■ ■ ■ Français et étrangers, mais aussi civils, y compris les femmes, purent ainsi la recevoir. En outre, des personnes morales (2952 villes et villages et plus de 800 unités militaires) et même des animaux, tel le pigeon voyageur Vaillant, reçurent la nouvelle décoration. À l'issue de la guerre, plus de deux millions de citations avaient été attribuées, pour un total de 1,2 million de croix décernées.

Enfin, la pertinence de la nouvelle décoration et son adéquation aux besoins induits par le conflit inspirèrent d'autres pays pour créer leur propre croix de guerre, à l'esthétique et au fonctionnement parfois très similaires, à l'image de la Belgique, dès 1915, imitée par le Portugal en 1916, puis la Grèce en 1917 et la Tchécoslovaquie en 1919.

Déclinaisons diverses

À la fin de la guerre, la croix de guerre était entrée dans le paysage des récompenses françaises. Ainsi furent instaurées d'autres croix de guerre, au fur et à mesure des conflits auxquels la France prit part. Dès 1921 fut créée une croix de guerre des théâtres d'opérations extérieures, pour les conflits de l'entre-

deux-guerres. Elle fut réactivée pour les opérations de Madagascar (1947), de Corée (1950-1953), la guerre d'Indochine (1947-1954), l'expédition de Suez (1956) ou encore la guerre du Golfe (1991-1992) et le Kosovo (1999). Pour la Seconde Guerre mondiale, une croix de guerre portant le millésime « 1939 » fut créée dès le 26 septembre de la même année. Modifiée par le gouvernement de Vichy, elle fut rétablie le 7 janvier 1944.

Enfin, la croix de la valeur militaire, au fonctionnement identique, fut instaurée en 1956 pour les opérations d'Afrique du Nord (1954-1962). En effet, l'Algérie étant alors un département français, il n'était pas envisageable de décerner une croix de guerre. Cette décoration se distingue des précédentes par l'absence des glaives croisés entre les branches de la croix.

Le système de la matérialisation des citations, à l'origine de la création de la croix de guerre en 1915, impacta d'autres décorations. Ainsi, la médaille de la Gendarmerie nationale, instaurée en 1949, fonctionne depuis 2004 selon le même système, portant sur le ruban étoiles et palmes pour chaque citation. De même, la médaille de la Défense

nationale, créée en 1981, peut être attribuée à l'échelon or aux militaires « qui se sont distingués à l'occasion d'actions comportant un risque aggravé » depuis 2004. Dans ce cas, le ruban porte une étoile ou une palme, en fonction du niveau de la citation. Pour le personnel de la Force océanique stratégique, les palmes et étoiles sont remplacées en 2014 par des agrafes représentant un sous-marin nucléaire lanceur d'engins de type Triomphant, de couleur or pour les citations à l'ordre de la Marine nationale, argent (force maritime), bronze (escadre ou flottille) ou anthracite (escadrille de sous-marins ou unité).

Des tranchées aux sous-marins, de Verdun à l'Extrême-Orient et à l'Afrique, la croix de guerre accompagne depuis un siècle les soldats français où qu'ils interviennent. Son héritière actuelle, la croix de la valeur militaire, toujours décernée dans le cadre des opex, fait perdurer, un siècle plus tard, l'esprit de la croix de guerre de 1915. ■

Jean-François Dubos,
conservateur des bibliothèques et
chef du département de la
bibliothèque du Service historique
de la Défense

Ci-contre : poilus arborant leurs décorations.

Ci-dessous : citation à l'ordre de l'armée de la croix de guerre 1914-1918.



©SHD

Toute l'armée en images
www.boutique.ecpad.fr



le DVD 14 juillet 2015

SUR
www.boutique.ecpad.fr
LE 1^{ER} SEPTEMBRE



Possibilité de paiement par chèque sur www.boutique.ecpad.fr
Pour tout renseignement : 01 49 60 59 88



ecpa > d
AGENCE D'IMAGES
DE LA DÉFENSE



Vous projetez de devenir militaire, rejoignez nos rangs.

Vous êtes déjà militaire, donnez une orientation nouvelle à votre carrière.

L'EXPERTISE PÉTROLIÈRE MILITAIRE AU SERVICE DES FORCES
LE SEA RECRUTE EN 2016

- ✓ Ingénieurs Militaires des Essences par concours sur titres
- ✓ Officiers Logisticiens des Essences par concours ouvert aux militaires et civils
- ✓ Sous-officiers du Service des essences des armées par concours ouvert aux militaires et civils (nomination au grade d'adjudant en fin de scolarité)
- ✓ Sous-officiers du soutien pétrolier par changement d'armée pour les militaires ou par sélection sur dossier pour le personnel extérieur à la Défense
- ✓ Militaires du rang de recrutement initial ou ultérieur



RETROUVEZ TOUTES LES INFORMATIONS RELATIVES AUX DIFFÉRENTS RECRUTEMENTS SUR :

WWW.DEFENSE.GOUV.FR/ESSENCES/RESSOURCES-HUMAINES

Contact : dosea.resp-formation.fct@intradef.gouv.fr





LES FRANÇAIS À BERLIN, 1945-1994

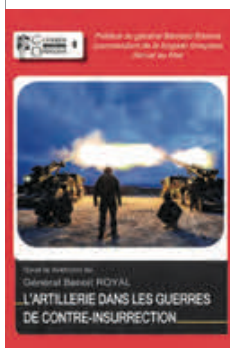
Sans doute ont-ils éprouvé des sentiments mêlés, ces premiers Français qui, en 1945, ont découvert ce qui restait de Berlin. Sentiment d'une victoire définitive sur les démons du III^e Reich, sentiment de responsabilité aussi face à une population désorientée et condamnée, faute d'un quelconque traité de paix, à s'en remettre aux vainqueurs. De 1945 à 1994, la France a administré un secteur de Berlin, avant de participer à son gouvernement quadripartite. Christian Brumter, ancien conseiller de l'Union européenne, montre dans cet ouvrage que les Français de Berlin, arrivés en vainqueurs, sont devenus peu à peu les défenseurs des intérêts de la ville avant de nouer avec les Berlinoises des liens durables de solidarité et d'amitié. Une monographie qui apporte des éclairages inédits sur les relations franco-allemandes.

Christian Brumter, coédition Riveneuve éditions et ministère de la Défense, 930 p., 28 €

L'ARTILLERIE DANS LES GUERRES DE CONTRE-INSURRECTION

Ultima ratio regum: le dernier argument des rois. Cette devise que Louis XIV fit graver sur tous ses canons dit bien les pouvoirs que l'on a souvent accordés à l'artillerie. Comment cette arme, réputée pour sa brutalité et son pouvoir de destruction, peut-elle encore jouer un rôle dans les guerres modernes ? Cet essai montre que l'artillerie est aujourd'hui au cœur des dispositifs interarmées engagés dans les guerres asymétriques et que, loin de simplement détruire, les canons servent aussi à détecter, encercler, simuler et protéger. Un ouvrage stimulant coécrit par une demi-douzaine des meilleurs spécialistes de l'artillerie française.

Sous la direction du général Benoît Royal, éd. Economica, coll. Guerres et opinions, 144 p., 15 €



NORMANDIE-NIÉMEN, 1942-1945, des pilotes de la France libre sur le front russe



Normandie-Niémen. C'est le nom d'une escadrille. Une poignée de pilotes envoyés par de Gaulle en Russie pour combattre aux côtés des Soviétiques. Ce groupe de chasse, numériquement négligeable dans l'immensité du combat qui, à l'Est, opposait des millions d'hommes, fut pourtant une unité de légende avec 273 victoires, quatre pilotes élevés à la dignité suprême de « héros de l'Union soviétique », et un courage sans faille face à l'escadrille des Mölders, ces chasseurs d'élite allemands qui défendront jusqu'au bout la Prusse orientale. Avec une iconographie variée et de nombreux témoignages des vétérans, ce bel album retrace l'épopée de ces quelques hommes partis anonymement d'Angleterre en 1942 et qui seront accueillis triomphalement à leur arrivée au Bourget le 20 juin 1945.

Jean-Charles Stasi, éd. Heimdal, 104 p., 19,50 €

QUEL AVENIR POUR LA DISSUASION NUCLÉAIRE FRANÇAISE FACE AUX DÉFIS ET AUX CHANGEMENTS GÉOSTRATÉGIQUES D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ?

Faut-il maintenir en France une force de dissuasion nucléaire ? Et si oui, comment l'adapter aux menaces d'un monde multipolaire où se développent terrorisme et conflits asymétriques ? C'est autour de cette double question qu'une vingtaine de spécialistes français et européens se sont réunis, en décembre 2013, lors d'un colloque organisé à l'Assemblée



nationale. Cet ouvrage, qui reprend l'essentiel des interventions de cette rencontre, pose les grandes interrogations géostratégiques auxquelles la Défense nationale devra répondre dans l'avenir, et dresse également le bilan des récentes évolutions et modernisations de l'arsenal nucléaire français.

Sous la direction de Pierre Pascallon, éd. L'Harmattan, 350 p., 36 €

AMPUTEZ DOCTEUR !

Le 4 août 2011, le lieutenant-colonel Catelain est en mission au sein d'une *operational mentoring and liaison team* aux côtés des troupes afghanes. Lors d'un déplacement dans



la vallée de Kapisa, son VAB explose sous l'effet d'une bombe artisanale. À la mauvaise place, il est le seul blessé grave. Ses deux pieds sont sévèrement touchés. Entre Grenoble et l'hôpital Percy (Clamart), il subit opérations, greffes et séances de rééducation durant trente-cinq mois. Mais, un jour, la douleur se réveille plus forte que jamais : le soldat fait alors le choix de la double amputation. À travers un récit sincère, Laurent Catelain, aujourd'hui civil, raconte son expérience. Un témoignage poignant dédié au corps médical, aux blessés, militaires comme civils, et à sa femme.

Laurent Catelain, éd. Mélibée, 306 p., 18,50 €



Ensemble
pour la **défense**
de votre **sécurité.**

CHECK LIST



CASQUE



GILET



RADIO



**COUVERTURE
GMPA**

**VOUS ALLEZ
DE L'AVANT,
ON VOUS COUVRE**



Adhérer au GMPA, c'est bénéficier des contrats d'assurances spécifiquement adaptés aux métiers à risque. En cas de coup dur, notre dispositif d'ENTRAIDE SOLIDAIRE vous accompagne, en toutes circonstances et à tous les moments de votre vie.

gmpa.fr

PRÉVOYANCE - ACCIDENTS DE LA VIE - SANTÉ - ÉPARGNE RETRAITE - PROJETS IMMOBILIERS - DÉPENDANCE

A15C132 • Armée d'aujourd'hui • © Fotolia / Production Perigé - AGPM Assurances - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables régie par le Code des assurances - SIRET 317 786 163 00013
-APE 6512Z - Mandataire non exclusif en opérations de banque et en services de paiement n° ORIAS 13005766 - www.orias.fr - Rue Nicolas Appert 83086 TOULON CEDEX 9 - Téléphone : 32 22* depuis
la France métropolitaine (appel gratuit depuis un poste fixe, à compter du 01/10/2015 prix d'un appel vers un numéro géographique (ex coté d'un appel local)) et le + 33 4 94 61 57 57 depuis l'étranger
(Drom, Pom.inclus).

MA SANTÉ ?

BIEN TROP PRÉCIEUSE

POUR LA CONFIER

AU PREMIER VENU.

Je confie ma complémentaire santé
à un **GROUPE D'ASSURANCE
MUTUALISTE et D'ÉTHIQUE MILITAIRE.**

**COMPLÉMENTAIRE
SANTÉ**

- Une offre modulable
- Des tarifs attractifs

Contactez votre conseiller

 agpm.fr

 32 22*

LA SOLIDARITÉ EST DANS NOS GÈNES
ASSURANCE, ÉPARGNE, SANTÉ, PRÉVOYANCE

AGPM